



1.3. CONTEXTE PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE

Les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée sont riches d'un patrimoine diversifié : monuments historiques, sites inscrits ou classés, villages remarquables, sites touristiques, etc..

L'implantation d'un parc éolien peut engendrer des phénomènes de visibilité et de covisibilité avec ce patrimoine. En effet, les vues existantes depuis ces sites peuvent être modifiées par la perception nouvelle d'éoliennes. D'autre part, le patrimoine peut jouer un rôle important dans le paysage : silhouette emblématique, point de repère...

Il est donc nécessaire de réaliser l'inventaire des sensibilités patrimoniales et touristiques du territoire d'étude et de déterminer l'impact potentiel du projet. Les impacts potentiels détectés seront étudiés grâce à des photo-montages réalisés depuis les points de vue définis pour la covisibilité et depuis les sites patrimoniaux et touristiques pour la visibilité.

L'inventaire des sensibilités patrimoniales et touristiques prendra en compte :

- les monuments historiques inscrits et classés,
- les sites inscrits et classés,
- les sites patrimoniaux remarquables,
- les labels patrimoniaux définis sur le territoire : Plus beaux villages de France, Petite cité de caractère, les Plus beaux détours de France, etc.,
- les sites touristiques majeurs.

Cette analyse s'appuie sur :

- Le recensement du patrimoine monumental français sur la base Architecture-Mérimée (Ministère de la Culture et de la Communication),
- Les informations des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine (DREAL),
- Les informations des Directions Régionales des Affaires Culturelles de la région Nouvelle Aquitaine,
- Les informations des sites des labels Plus Beaux Villages de France, Plus beaux détours de France, etc.,
- Les informations touristiques des offices de tourisme du territoire d'étude,
- Une visite détaillée du territoire d'étude.

Chaque élément patrimonial fait l'objet d'une étude particulière permettant de définir son niveau d'enjeu et sa sensibilité vis-à-vis du projet.

L'enjeu d'un élément patrimonial est fonction de sa reconnaissance sociale, de sa valeur patrimoniale, de sa rareté, de son accessibilité et de sa fréquentation. Par exemple, plus un élément patrimonial est mis en avant par les guides touristiques ou montre une fréquentation importante (élément sur un chemin de randonnée très pratiqué par exemple), plus l'enjeu qu'il présente est fort. Le niveau d'enjeu ira de majeur pour un élément patrimonial reconnu au niveau national (voire international) et fortement fréquenté à faible pour un élément de petit patrimoine local.

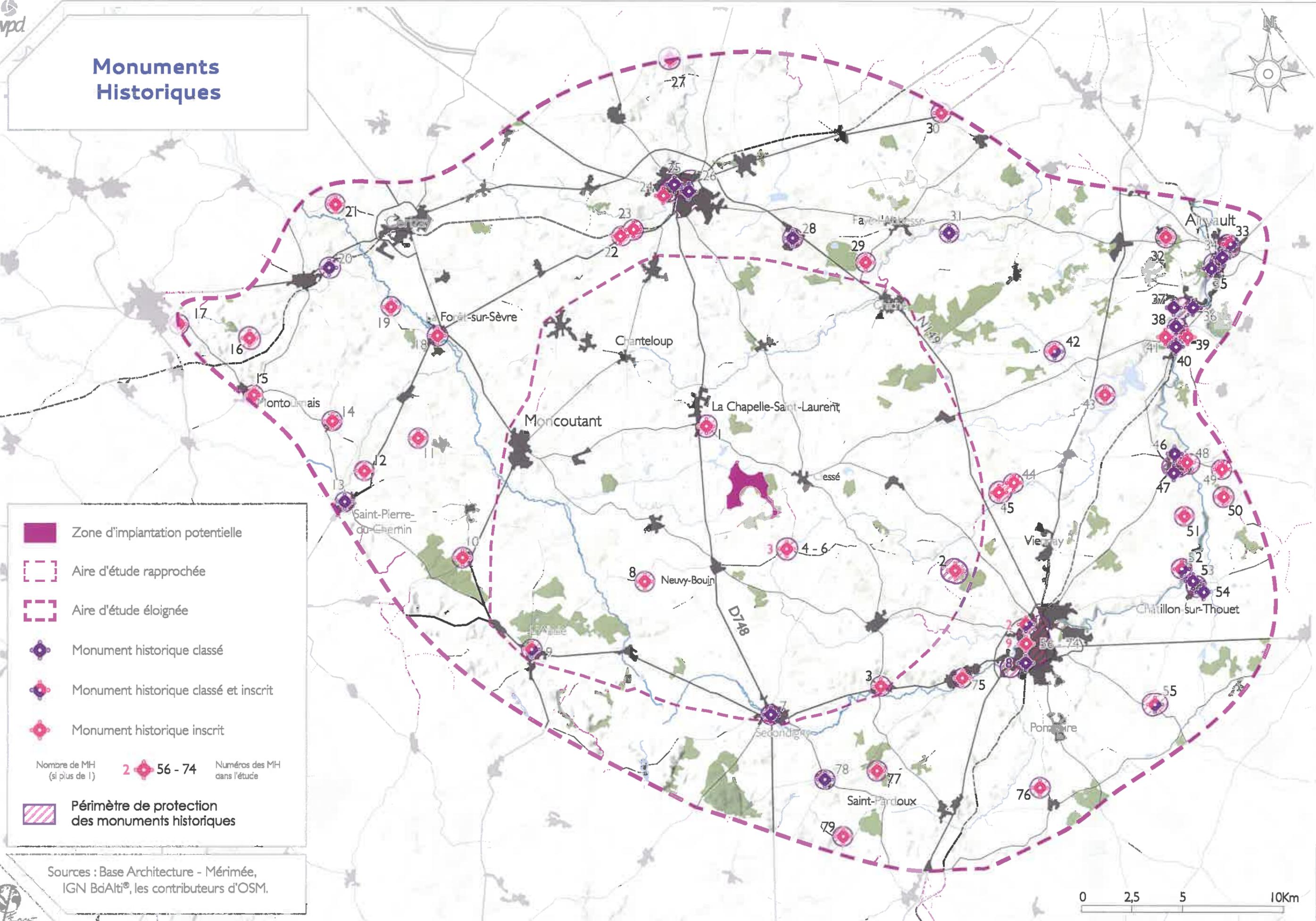
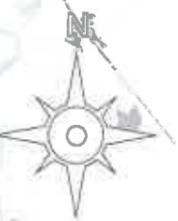
La sensibilité d'un élément patrimonial est définie suivant le risque de visibilité du projet éolien présent depuis cet élément ou le risque de covisibilité entre cet élément et le projet éolien. Lorsque les vues depuis un monument sont fermées et/ou que ce monument n'est pas visible depuis le paysage alentour on parlera alors de sensibilité nulle en visibilité et/ou covisibilité avec le projet.

Accessibilité et fréquentation

| | | Faible | Moyenne | Forte |
|--|---------|--------------|---------------------|--------------|
| Reconnaissance sociale et valeur patrimoniale | Faible | Enjeu faible | Enjeu modéré | Enjeu fort |
| | Moyenne | Enjeu modéré | Enjeu modéré à fort | Enjeu fort |
| | Forte | Enjeu fort | Enjeu fort | Enjeu majeur |

Typologie des enjeux patrimoniaux

Monuments Historiques



- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée
- Monument historique classé
- Monument historique classé et inscrit
- Monument historique inscrit

Nombre de MH (si plus de 1) 2 56 - 74 Numéros des MH dans l'étude

- Périmètre de protection des monuments historiques

Sources : Base Architecture - Mérimée, IGN BdAlti®, les contributeurs d'OSM.

0 2,5 5 10Km

LES MONUMENTS HISTORIQUES

• Définition

Un monument historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique.

Le statut de « monument historique » est une reconnaissance par la Nation de la valeur patrimoniale d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir.

Il existe deux niveaux de protection :

- L'inscription au titre des monuments historiques (autrefois connue comme « inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques »), pour les meubles et immeubles présentant un intérêt à l'échelle régionale. On parlera de **monument historique inscrit**.
- Le classement au titre des monuments historiques, à un niveau d'intérêt national. Ce sont les **monuments historiques classés**.

• Abords des monuments historiques

Les monuments sont indissociables de l'espace qui les entoure. Aussi la loi impose-t-elle un droit de regard sur toute intervention envisagée à l'intérieur d'un **périmètre de protection de 500 mètres** de rayon autour des monuments historiques - code du patrimoine, articles L621-31 et L621-32. La publicité et les enseignes sont également sous contrôle de l'architecte des bâtiments de France - loi sur la publicité du 29 septembre 1979, modifiée par la loi du 2 février 1995.

La notion de champ de visibilité avec le monument est ici déterminante : est considéré comme étant situé dans le champ de visibilité d'un immeuble classé ou inscrit tout autre immeuble, nu ou bâti, visible du premier ou en même temps que lui, et situé dans un périmètre de 500 mètres (extrait de Art.L621-30-1 du code patrimoine).

• Recensement des monuments historiques

Le recensement des monuments historiques sur la zone d'étude a été réalisé en prenant comme référentiel la base Architecture Mérimée du Ministère de la Culture et de la Communication.

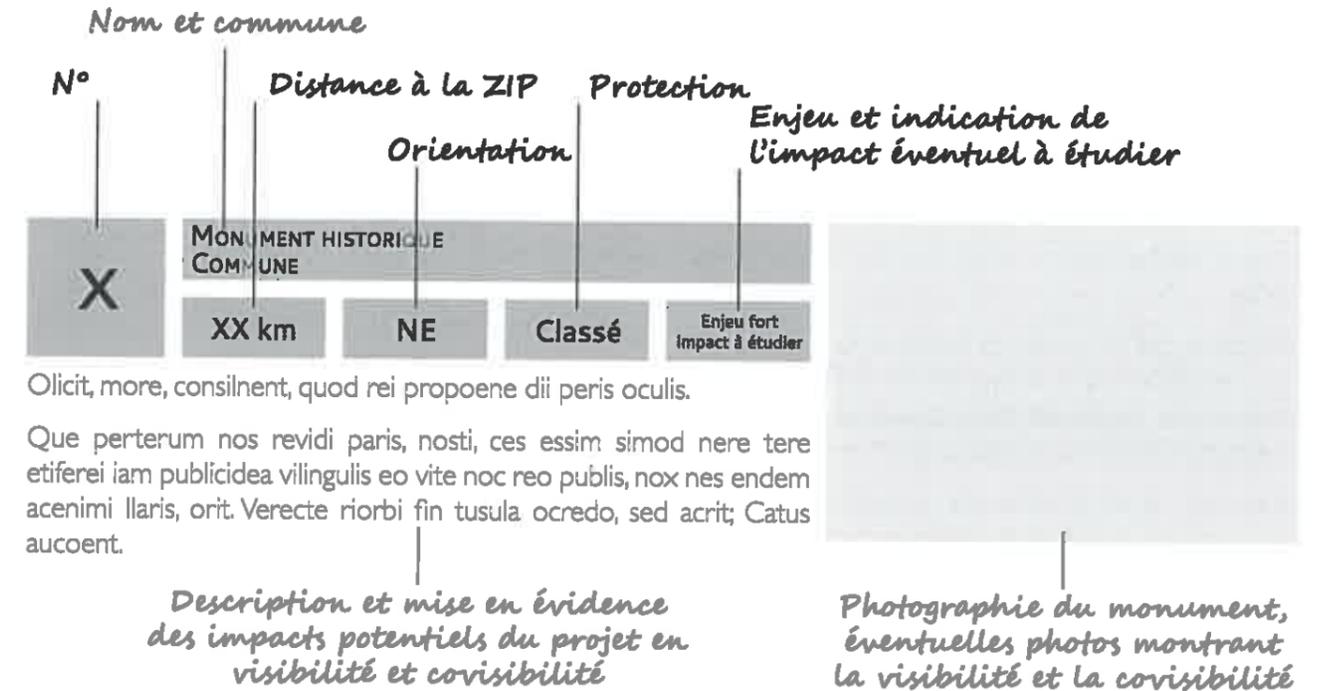
Dans l'aire d'étude éloignée, 61 monuments historiques ont été recensés :

- 26 monuments classés (dont 2 partiellement),
- 7 monuments classés et inscrits (tous partiellement),
- 46 monuments inscrits (dont 5 partiellement).

L'étude de ces monuments aborde plusieurs critères : leur classement ou inscription, leur reconnaissance et leur distance à la zone potentielle.

L'ensemble des monuments historiques situés dans l'aire d'étude rapprochée sera étudié. Dans l'aire d'étude éloignée, on étudiera les monuments historiques majeurs et/ou présentant une sensibilité vis-à-vis du projet. Au-delà de 20 km de distance au projet, les monuments historiques situés en dehors de l'aire visuelle totale (AVT) du projet ne seront pas étudiés. En effet, hors de l'AVT, les vues sur le projet ne seront pas possibles et l'impact en visibilité sera nul. À une telle distance, le risque de covisibilité est très réduit, voire nul.

• Présentation des monuments historiques :



• Listing des monuments historiques situés dans l'aire d'étude rapprochée :

| N° | Édifice | Protection | Commune | Distance à la ZIP (en km) | Distance à l'éolienne du projet la plus proche (en km) |
|----|--|------------------------------|---------------------------|---------------------------|--|
| 1 | Église Notre-Dame-de-Pitié | Inscrit | La Chapelle-Saint-Laurent | 2,2 | 2,7 |
| 2 | Château du Theil | Inscrit | Saint-Aubin-le-Cloud | 8,9 | 11,2 |
| 3 | Église Saint-Hilaire | Inscrit | Azay-sur-Thouet | 9,9 | 11,6 |
| 4 | Château de Hérisson | Inscrit | Pougne-Hérisson | 1,6 | 3,4 |
| 5 | Église Saint-Georges de Hérisson | Inscrit | Pougne-Hérisson | 1,7 | 3,4 |
| 6 | Ancienne auberge Saint-Georges de Hérisson | Inscrit | Pougne-Hérisson | 1,7 | 3,5 |
| 7 | Église Sainte-Eulalie | Classé | Secondigny | 9,7 | 10,6 |
| 8 | Logis de la Chabirandière | Inscrit | Largeasse | 5,4 | 5,8 |
| 9 | Ancienne abbaye | Partiellement classé-inscrit | L'Absie | 11,8 | 12,3 |

Les monuments apparaissant en gris ne font pas partie de l'aire visuelle totale du projet.

La distance à l'éolienne la plus proche des monuments historiques est précisée à titre indicatif, l'implantation n'étant définie qu'au prochain chapitre.

1

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-PITIÉ
LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT

2,2 km

N

Inscrit

Enjeu fort
Impact à étudier

La basilique Notre-Dame-de-Pitié est un sanctuaire et un lieu de pèlerinage situé au sud de La Chapelle-Saint-Laurent. Construite à partir de 1891, elle abrite une statue de « Notre-Dame-de-Pitié » vénérée depuis le XVIe siècle. Le bâtiment en granit suit un plan de croix latine non orienté. Il fait 65 m de long et 20 m de hauteur sous voûte.

Depuis le parvis devant la basilique, la vue est largement ouverte vers le sud. Les parcs éoliens de Neuvy-Bouin et Vernoux-en-Gâtine sont visibles. La ZIP est située plus à gauche, elle est donc en partie masquée. L'impact du projet sera à mesurer depuis ce lieu.

Située sur un promontoire, la silhouette de la basilique se détache sur l'horizon notamment depuis le nord sur le D758. L'impact en covisibilité sera donc également étudié.



Basilique vue depuis le sud



Vue vers le sud et la ZIP depuis le parvis de la basilique

ZIP



Silhouette de la Basilique depuis le nord de La Chapelle-Saint-Laurent

2

CHÂTEAU DU THEIL
SAINT-AUBIN-LE-CLOUD

8,9 km

SE

Inscrit

Enjeu modéré
Impact à étudier

Une première construction a été réalisée sur ce lieu au XIIe siècle. Elle a été entièrement refaite à la fin du XIXe siècle par l'architecte Paul Guillerot, très inspiré par le style Renaissance. Le parc constitue un ensemble harmonieux de 200 hectares et comporte trois étangs, il est un exemple de parc agricole paysager à l'anglaise.

Les vues seront étudiées depuis l'entrée est du château. La végétation du parc, dont le bois du Theil à l'est, ne permet pas au château d'être visible dans le paysage alentour, le risque de covisibilité est donc écarté.



Château du Theil vu depuis le nord-ouest

3

ÉGLISE SAINT-HILAIRE
AZAY-SUR-THOUET

9,9 km

SE

Inscrit

Enjeu faible

L'église Saint-Hilaire est datée de la fin du XVIe siècle. Elle est dotée de chapelles dont les clefs de voûte s'ornent de blasons et constitue un bel exemple type de l'église en granit de Gâtine.

Située dans la vallée du Thouet, l'église n'est pas incluse dans l'aire visuelle totale du projet. L'impact en visibilité sera donc nul.

L'église est visible depuis les coteaux sud de la vallée du Thouet, l'impact en covisibilité sera donc à étudier.



Église Saint-Hilaire vue depuis le sud



Église Saint-Hilaire vue depuis le sud

4

5

6

CHÂTEAU DE HÉRISSEON,
ÉGLISE SAINT-GEORGES DE HÉRISSEON,
ANCIENNE AUBERGE SAINT-GEORGES DE HÉRISSEON
POUGNE-HÉRISSEON

1,6 km

SE

Inscrit

Enjeu global fort
Impact à étudier

Le nom de Hérisson viendrait du Germain Heric, camp militaire. Ce bourg est connu dès le Moyen Âge pour son marché, ses auberges et son église. Regroupé avec le bourg de Pougne depuis 1801, Hérisson est connu pour être le « Nombriil du Monde », centre d'une activité associative forte.

Le Château de Hérisson est construit sur une butte entourée de fossés, il semble être l'un des tout premiers châteaux connus de Gâtine, avec ceux de Germond et de Parthenay. Attenante au château, l'église Saint-Georges de Hérisson est l'ancienne chapelle seigneuriale. Elle a été bâtie vers 1200 et dépendait de l'abbaye de Bourgueil et est aujourd'hui désaffectée. L'ancienne auberge Saint-Georges de Hérisson est connue depuis le XIe ou XIIe siècle.

Du fait de la proximité au projet et de l'enjeu, la visibilité sera étudiée depuis Hérisson.

Entouré d'un réseau de haies bocagères dense, le hameau de Hérisson n'est pas visible dans le paysage alentour, le risque de covisibilité est donc écarté.



Auberge Saint-Georges



le Nombriil
du Monde
Pougne-Hérisson

Source : facebook @ nombriildumond



Château de Hérisson et église Saint-Georges vus depuis le sud

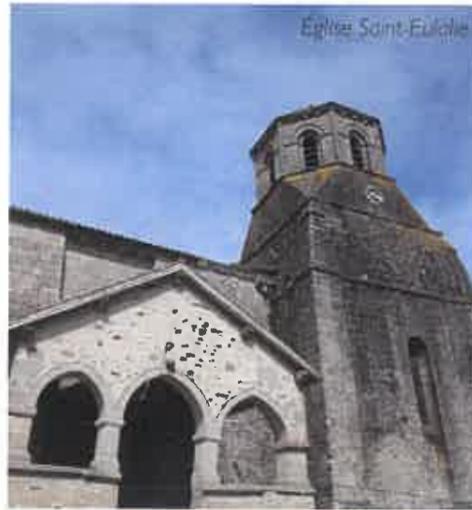
7 ÉGLISE SAINTE-EULALIE
SECONDIGNY

9,7 km S Classé Enjeu modéré

L'église de Secondigny a été fondée au XIe siècle en remplacement d'une chapelle. Elle comporte une nef voûtée en ogive, avec collatéraux fermés de demi-voûtes.

Située dans la vallée du Thouet, l'église n'est pas incluse dans l'aire visuelle totale du projet. L'impact en visibilité sera donc nul.

Le bourg de Secondigny étant situé dans la vallée du Thouet et entouré d'une trame bocagère dense, la silhouette de l'église Sainte-Eulalie ne se détache pas sur l'horizon depuis la D748 au sud. Le risque de covisibilité est donc écarté.



Église Sainte-Eulalie dans la trame urbaine



Vue depuis la D748 au sud de Secondigny



8 LOGIS DE LA CHABIRANDIÈRE
LARGEASSE

5,4 km SO Inscrit Enjeu faible Impact à étudier

L'édifice d'origine du XIVe siècle a été remanié aux XVIe et XIXe siècles. Il se compose de deux bâtiments juxtaposés : le logis et une aile de communs.

L'impact du projet en visibilité devra être étudié depuis l'entrée du logis, des vues vers la ZIP du projet étant ouvertes sur la gauche.

Le logis s'insère dans la végétation (dont celle du parc) et n'est donc pas visible dans le paysage alentour. Le risque de covisibilité est écarté.



Entrée à l'ouest du logis

9 ANCIENNE ABBAYE
L'ABSIE

11,8 km SO Partiellement classé-inscrit Enjeu modéré Impact à étudier

Un ermite établit à l'Absie un ermitage à la fin du XIe siècle qui fut remplacé en 1120 par un monastère bénédictin. L'église a été totalement reconstruite après la guerre de Cent Ans.

Il n'y a pas de vue ouverte vers la ZIP depuis la place où se situe l'abbaye, celles-ci étant fermées par le bâti.

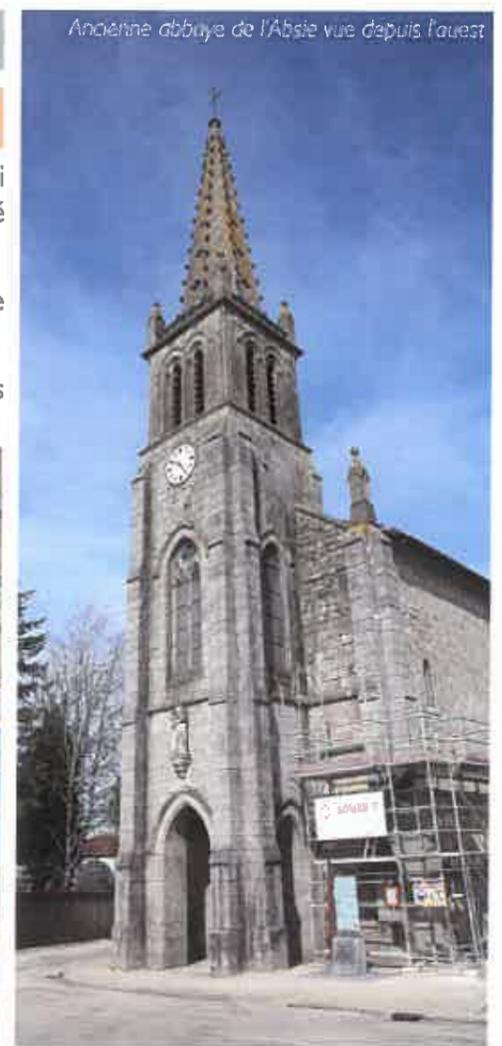
La covisibilité sera étudiée depuis les hauteurs du bourg, dans les vues où l'église est visible.



Vues fermées vers la ZIP à gauche de l'abbaye



Vue ouverte depuis les hauteurs du bourg de l'Absie



Ancienne abbaye de l'Absie vue depuis l'ouest

Sensibilités définies des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée :

| N° | Édifice | Impact probable en visibilité à étudier | Impact probable en covisibilité à étudier |
|-----|--|---|---|
| 1 | Église Notre-Dame-de-Pitié (La Chapelle-Saint-Laurent) | x | x |
| 2 | Château du Theil (Saint-Aubin-le-Cloud) | x | |
| 3 | Église Saint-Hilaire (Azay-sur-Thouet) | | x |
| 4-6 | Château, église et auberge de Hérisson (Pougue-Hérisson) | x | |
| 8 | Logis de la Chabirandière (Largeasse) | x | |
| 9 | Ancienne abbaye (L'Absie) | | x |

Dans le chapitre III, les photomontages réalisés permettront de vérifier si les impacts présentés ci-dessus sont avérés.

• Listing des monuments historiques situés dans l'aire d'étude éloignée (ordre de distance au projet)

| N° | Édifice | Protection | Commune | Distance à la ZIP (en km) | Distance à l'éolienne du projet la plus proche (en km) |
|----|---|------------------------------|---------------------------|---------------------------|--|
| 45 | Château de Thenessue ou Tennessus | Partiellement inscrit | Amailloux | 10,8 | 13,0 |
| 28 | Église de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai | Classé | Bressuire | 11,3 | 12,0 |
| 29 | Chapelle de la Poraire | Inscrit | Chiché | 11,5 | 12,3 |
| 44 | Église de la Boissière-Thouarsaise (ancienne église Saint-Benoît de la Boissière) | Inscrit | Lageon | 11,6 | 13,6 |
| 75 | Église Saint-Saturnin | Inscrit | Le Tallud | 12,2 | 14,2 |
| 22 | Chapelle désaffectée du Petit-Puy | Inscrit | Bressuire | 12,4 | 13,0 |
| 23 | Manoir de Puy Blain | Inscrit | Bressuire | 12,4 | 13,0 |
| 78 | Église Saint-Pierre | Classé | Allonne | 13,2 | 14,3 |
| 10 | Chapelle funéraire de Chantemerle | Inscrit | Moutiers-sous-Chantemerle | 13,2 | 13,5 |
| 77 | Prieuré du Bois-d'Allonne | Inscrit | Allonne | 13,5 | 15,0 |
| 69 | Chapelle du Rosaire ou des Templiers | Inscrit | Parthenay | 13,6 | 13,8 |
| 24 | Ancien prieuré de Saint-Cyprien | Inscrit | Bressuire | 13,6 | 14,3 |
| 26 | Église Notre-Dame | Classé | Bressuire | 13,6 | 14,3 |
| 74 | Ancienne église priorale Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux | Classé | Parthenay | 13,7 | 15,9 |
| 73 | Restes du prieuré de Parthenay-le-Vieux | Classé | Parthenay | 13,7 | 15,9 |
| 62 | Remparts | Partiellement classé-inscrit | Parthenay | 13,7 | 16,0 |
| 25 | Château | Classé | Bressuire | 13,8 | 14,4 |
| 70 | Ancienne église Saint-Paul | Classé | Parthenay | 13,8 | 16,0 |
| 61 | Château | Classé | Parthenay | 13,9 | |
| 63 | Restes de l'ancienne église Notre-Dame-de-la-Couldre | Classé | Parthenay | 13,9 | 16,2 |
| 68 | Église Sainte-Croix | Classé | Parthenay | 14,0 | 16,2 |
| 56 | Ancienne Maison-Dieu | Partiellement classé-inscrit | Châtillon-sur-Thouet | 14,0 | 16,2 |
| 58 | Maison | Inscrit | Parthenay | 14,0 | 16,3 |
| 60 | Maison | Inscrit | Parthenay | 14,0 | 16,3 |
| 59 | Maison | Inscrit | Parthenay | 14,0 | 16,3 |
| 57 | Église Saint-Jacques | Inscrit | Parthenay | 14,0 | 16,3 |
| 64 | Maisons | Inscrit | Parthenay | 14,0 | 16,3 |
| 65 | Maison | Inscrit | Parthenay | 14,0 | 16,3 |
| 66 | Maison | Inscrit | Parthenay | 14,0 | 16,3 |
| 67 | Ancienne chapelle des Cordeliers | Classé | Parthenay | 14,2 | 16,4 |
| 71 | Église Saint-Laurent | Classé | Parthenay | 14,2 | 16,4 |
| 72 | Propriété et parc du Marchioux | Inscrit | Parthenay | 14,5 | 16,7 |
| 31 | Dolmen | Classé | Faye-l'Abbesse | 14,9 | 16,0 |
| 11 | Logis de la Jobtière | Inscrit | La Forêt-sur-Sèvre | 15,4 | 15,6 |
| 42 | Château | Partiellement classé-inscrit | Maisontiers | 15,5 | 17,0 |
| 18 | Château | Inscrit | La Forêt-sur-Sèvre | 15,8 | 16,5 |

| | | | | | |
|----|---------------------------------|------------------------------|-------------------------|------|------|
| 79 | Église Saint-Martin | Inscrit | La Boissière-en-Gâtine | 16,2 | 17,3 |
| 43 | Château d'Orfeuille | Inscrit | Gourgé | 17,0 | 18,7 |
| 12 | Château de la Ménardière | Partiellement inscrit | Saint-Pierre-du-Chemin | 17,9 | 18,1 |
| 19 | Église Saint-André | Partiellement inscrit | Saint-André-sur-Sèvre | 18,5 | 19,2 |
| 76 | Château de la Guyonnière | Inscrit | Beaulieu-sous-Parthenay | 18,7 | 20,7 |
| 13 | Église | Partiellement classé | Saint-Pierre-du-Chemin | 18,8 | 13,0 |
| 46 | Église | Classé | Gourgé | 19,4 | 21,5 |
| 14 | Église | Inscrit | Menomblet | 19,7 | 20,0 |
| 30 | Église Saint-Maixent | Inscrit | Geay | 19,7 | 20,5 |
| 47 | Croix de cimetière | Classé | Gourgé | 19,8 | 21,8 |
| 51 | Pigeonnier du Fresne | Inscrit | Gourgé | 19,9 | 22,1 |
| 27 | Domaine de la Dubrie | Inscrit | Bressuire | 20,0 | 20,6 |
| 52 | Château de Payré | Partiellement classé-inscrit | La Peyratte | 20,0 | 22,3 |
| 48 | Pont | Inscrit | Gourgé | 20,3 | 22,4 |
| 55 | Château | Partiellement classé-inscrit | La Chapelle-Bertrand | 20,7 | 23,0 |
| 53 | Église Notre-Dame | Classé | La Peyratte | 20,8 | 23,2 |
| 54 | Croix de cimetière | Classé | La Peyratte | 20,9 | 23,2 |
| 41 | Maison, à Saint-Loup-sur-Thouet | Inscrit | Saint-Loup-Lamairé | 21,5 | 23,4 |
| 40 | Maison de bois dite Le Parquet | Classé | Saint-Loup-Lamairé | 21,5 | 23,0 |
| 38 | Domaine de Saint-Loup | Classé | Saint-Loup-Lamairé | 21,6 | 23,0 |
| 39 | Maison | Inscrit | Saint-Loup-Lamairé | 21,6 | 23,0 |
| 50 | Château de La Roche Faton | Partiellement inscrit | Lhoumois | 21,8 | 24,0 |
| 49 | Logis de la Chaussée | Inscrit | Gourgé | 21,8 | 23,9 |
| 20 | Château de Saint-Mesmin | Partiellement classé | Saint-André-sur-Sèvre | 22,1 | 22,3 |
| 37 | Croix du cimetière | Classé | Louin | 22,1 | 23,5 |
| 36 | Hypogée gallo-romain | Classé | Louin | 22,2 | 23,5 |
| 32 | Logis du Barroux | Partiellement inscrit | Airvault | 23,0 | 24,3 |
| 21 | Vieux château | Inscrit | Montravers | 23,4 | 23,7 |
| 15 | Église | Inscrit | Montournais | 23,7 | 24,1 |
| 35 | Pont du Vernay | Classé | Airvault | 24,5 | 25,9 |
| 16 | Château de la Maison-Neuve | Inscrit | Montournais | 24,5 | 25,0 |
| 34 | Abbaye | Classé | Airvault | 25,4 | 26,8 |
| 33 | Château (restes de l'ancien) | Partiellement classé-inscrit | Airvault | 25,5 | 26,8 |
| 17 | Logis du Puy-Papin | Inscrit | Pouzauges | 28,1 | 28,5 |

Les monuments apparaissant en gris ne font pas partie de l'aire visuelle totale du projet. La distance à l'éolienne la plus proche des monuments historiques est précisée à titre indicatif, l'implantation n'étant définie qu'au prochain chapitre.

Dans l'aire d'étude éloignée, l'impact potentiel du parc éolien sera moindre. Au-delà du périmètre rapproché, le risque de covisibilité est très réduit et ne sera étudié qu'en cas d'enjeu très fort. À partir de 20 kilomètres, l'étude abordera uniquement les monuments situés dans l'aire visuelle totale du projet.

45 CHÂTEAU DE THENESSUE OU TENNESSUS
AMAILLOUX

10,8 km SO Partiellement inscrit Enjeu modéré

Cet imposant château fort du XIV^e siècle entouré de douves avec pont-levis en état de marche, meurtrières, chemin de ronde, cheminées en granit, est situé dans un parc calme et rustique. Il abrite 5 chambres d'hôtes.

Le château de Tennessus est situé au sein d'un maillage bocager dense. La végétation ne permet pas de vue dégagée en direction de la zone potentielle.

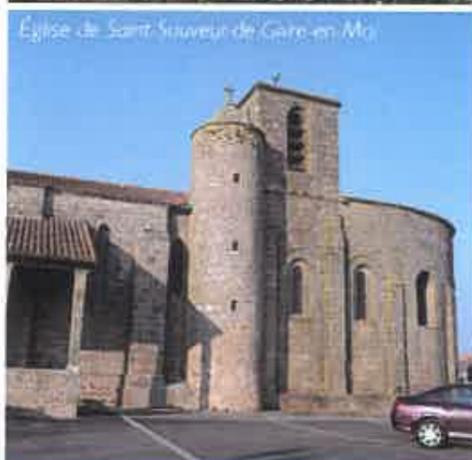


28 ÉGLISE DE SAINT-SAUVEUR-DE-GIVRE-EN-MAI
BRESSUIRE

11,3 km N Classé Enjeu modéré

Édifiée entre le XII^e et le XV^e siècle, l'église de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai présente un clocher carré accosté d'une tourelle. Elle est située au centre du bourg de Saint-Sauveur.

Niché dans une petite vallée, le hameau de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai est en dehors de l'aire visuelle totale du projet. **Toute visibilité vers le projet est donc écartée.**



29 CHAPELLE DE LA PORAIRE
CHICHÉ

11,5 km NE inscrit Enjeu faible

L'ancien prieuré de la Poraire fut fondé dans le premier tiers du XII^e siècle. Aujourd'hui, ne subsiste de visible que la chapelle que ses propriétaires ont restaurée et ouverte à la visite.

Le relief au sud-ouest ainsi que la trame bocagère dense ne permettent pas de vue ouverte en direction de la ZIP du projet.



44 ÉGLISE DE LA BOISSIÈRE-THOUARSAISE (ANCIENNE ÉGLISE SAINT-BENOÎT DE LA BOISSIÈRE)
LAGEON

11,6 km inscrit Enjeu faible Impact à étudier

Ancienne église paroissiale désaffectée au profit d'une église neuve, cet édifice semble remonter pour l'essentiel dans son aspect actuel au XIII^e siècle. Elle est fermée au public.

Située sur une petite butte, les vues sont ouvertes en direction de la ZIP, elles seront donc étudiées pour définir l'impact du projet.

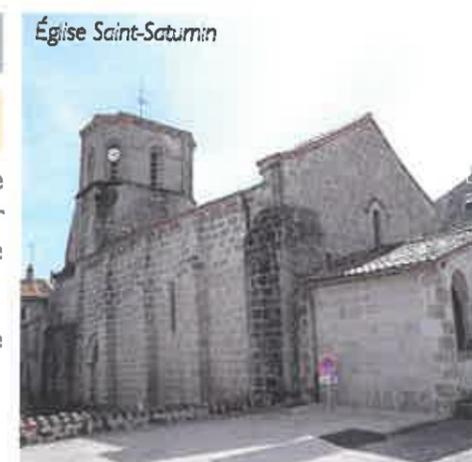


75 ÉGLISE SAINT-SATURNIN
LE TALLUD

12,2 km SE inscrit Enjeu faible

Édifiée au début du XII^e siècle, l'église Saint-Saturnin se compose d'une nef de quatre travées et d'un chœur à chevet plat éclairé par une grande baie gothique. Le clocher octogonal rappelle ceux de Parthenay-le-Vieux et Secondigny.

Bordant le Thouet, l'église est hors de l'AVT. **Toute visibilité directe sur le projet est donc écartée.**



22 CHAPELLE DÉSFFECTÉE DU PETIT-PUY,
MANOIR DE PUY BLAIN
BRESSUIRE

23 12,4 km NO inscrit Enjeu modéré

Ces deux monuments sont situés le long de la D938ter à environ 3 km au sud-ouest de Bressuire. Ils sont distants de 500 m l'un de l'autre.

La **Chapelle désaffectée du Petit-Puy** date du 16^e siècle. Elle fait partie des ruines du manoir du Petit-Puy. Située hors de l'AVT, **tout risque de visibilité est écarté.**

Le **Manoir de Puy Blain** est bâti en 1589 à l'aplomb d'une tour du XIV^e siècle. Il est ordonné selon un plan rectangulaire autour d'une cour bordée d'un mur d'enceinte au sud et à l'est. Cité dès 1383, il a appartenu au XV^e siècle à un ami de Rabelais. Il est évoqué à plusieurs reprises dans les romans de Georges Bordonove.

Les vues vers la ZIP sont masquées par le relief et le réseau de haies bocagères situés au sud. **L'impact du projet sera donc nul en visibilité** depuis ces deux monuments.



78

ÉGLISE SAINT-PIERRE
ALLONNE

13,2 km

S

Classé

Enjeu faible

Ce sont les moines de Parthenay qui ont fait construire cette église à partir du XIIe siècle. Le clocher est octogonal.

Situé au centre du bourg d'Allonne et en limite de l'aire visuelle totale du projet, le risque de visibilité est nul.

Église Saint-Pierre



10

CHAPELLE FUNÉRAIRE DE CHANTEMERLE
MOUTIERS-SOUS-CHANTEMERLE

13,2 km

O

Inscrit

Enjeu faible

Érigée entre 1864 et 1872, la chapelle est un édifice qui allie les styles néo-gothique et néo-roman. Elle a pour spécificité d'être entourée d'une clôture. Située en bordure de la Forêt de Chantemerle, les vues vers la ZIP sont fermées par le bâti et la végétation. L'impact en visibilité du projet sera nul depuis cet édifice.

Vue vers la ZIP du projet



Chapelle funéraire de Chantemerle



77

PRIEURÉ DU BOIS-D'ALLONNE
ALLONNE

13,5 km

SE

Inscrit

Enjeu faible

Ce prieuré fut fondé au XIIe siècle par Guillaume IV l'Archevêque, seigneur de Parthenay. Dans une charte de 1195, Richard Coeur de Lion assure à l'ordre de Grandmont, la jouissance du prieuré du Bois d'Allonne.

Situé en bordure sud du Bois d'Allonne, sur une pente tournée vers le sud, les vues vers la ZIP du projet ne sont pas possibles, l'impact en visibilité du projet sera nul.



Ph. E. Comte, D. Noury, 192, 194 (1979)

Source : culture.gouv.fr

56

ANCIENNE MAISON-DIEU
CHÂTILLON-SUR-THOUET

14,0 km

SE

PARTIELLEMENT
CLASSÉ-INSCRIT

Enjeu faible

Au nord de Parthenay, l'ancienne Maison-Dieu fut construite au XIIe siècle. Les moines y assuraient les soins des malades et l'aumône aux pauvres. Son emplacement à proximité de la ville, mais suffisamment distant pour limiter les risques de contagion, étaient pour cela idéal.

Située hors de l'AVT du projet et intégrée dans une trame urbaine dense, les risques de visibilité du projet sont écartés.

Amère de la Maison-Dieu



57
-
74

(18 MH)

CHAPELLE DU ROSAIRE OU DES TEMPLIERS (69)(I), ANCIENNE ÉGLISE PRIORALE SAINT-PIERRE DE PARTHENAY-LE-VIEUX (74)(C), RESTES DU PRIEURÉ DE PARTHENAY-LE-VIEUX (73)(C), REMPARTS (62)(IC), ANCIENNE ÉGLISE SAINT-PAUL (70)(C), CHÂTEAU (61)(C), RESTES DE L'ANCIENNE ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-COULDRE (63)(C), ÉGLISE SAINTE-CROIX (68)(C), 6 MAISONS (58,59,60,64,65,66)(I), ÉGLISE SAINT-JACQUES (57)(I), ANCIENNE CHAPELLE DES CORDELIERS (67)(C), ÉGLISE SAINT-LAURENT (71)(C), PROPRIÉTÉ ET PARC DU MARCHIOUX (72)(I)

PARTHENAY

13,6 à 14,5 km

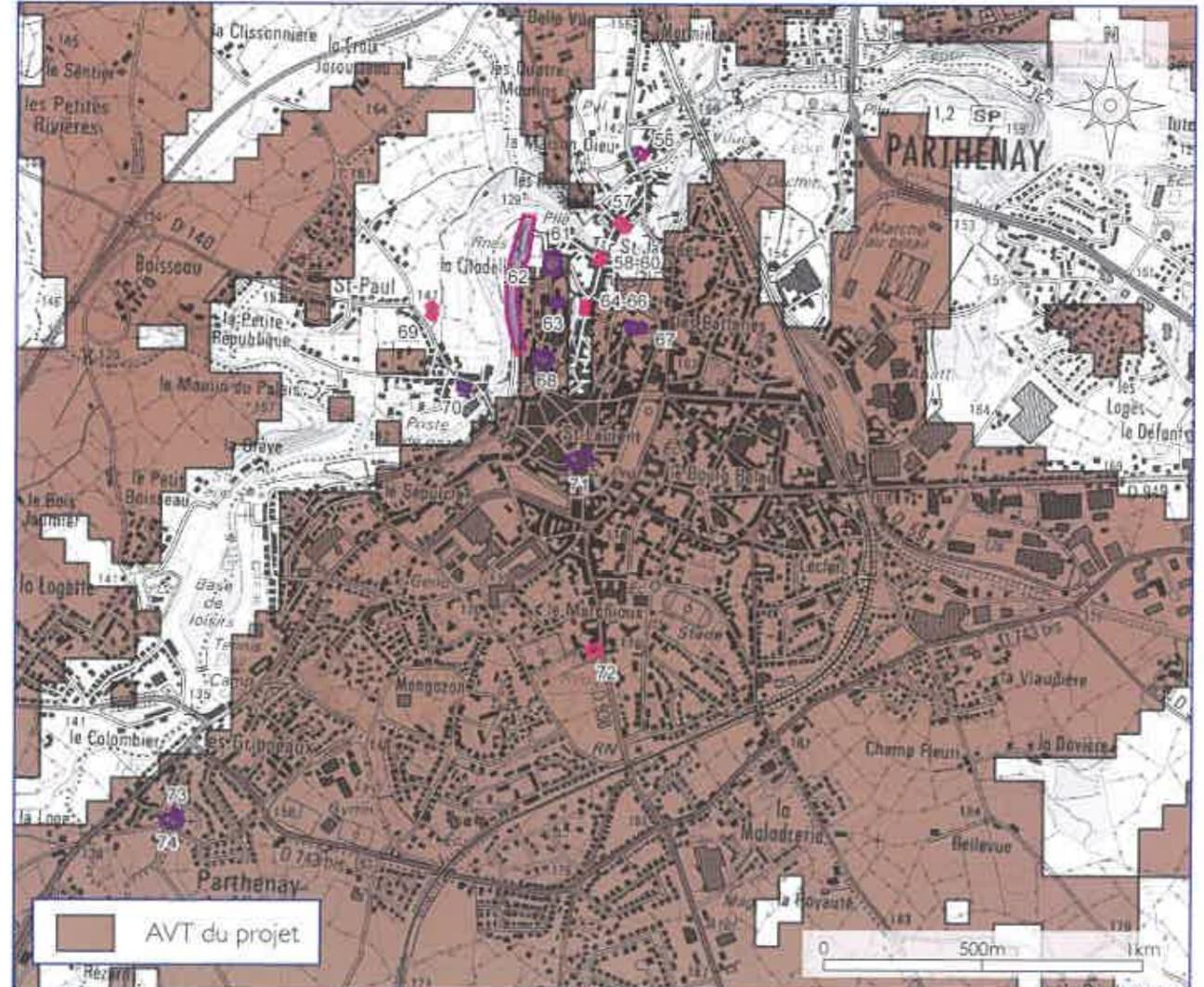
SE

Enjeu global majeur- impacts à étudier

Parthenay est une ville de 10 000 habitants ayant le statut de sous-préfecture. Elle est considérée comme la capitale de la Gâtine poitevine. La ville de Parthenay se place dans une boucle du Thouet qui offrait un bon site défensif à l'époque médiévale. De nombreux monuments historiques y sont présents.

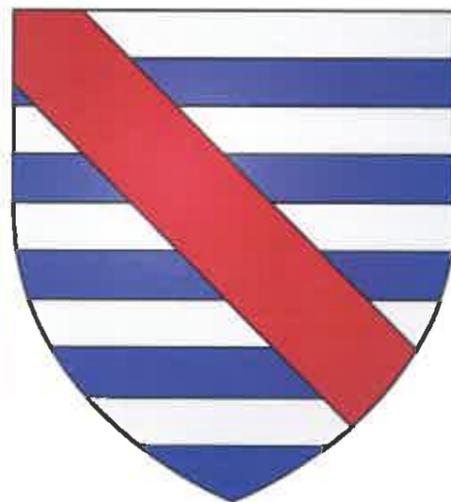
La citadelle est construite sur un éperon rocheux. Elle est toujours entourée de ses remparts. On y accède par la porte fortifiée Saint-Jacques. À l'est en contrebas se situe le quartier de la Vau Saint-Jacques qui constitue la ville basse.

Des vues sur le projet seront possibles depuis les parties hautes des remparts de la ville donnant sur le Thouet. Les vues seront étudiées depuis les remparts au niveau de la porte Saint-Jacques. Ici, quelques parcs éoliens construits sont déjà visibles. Plus au nord, au niveau du parc du château, les vues vers la ZIP sont fermées par le versant opposé de la vallée du Thouet. Les vues vers le projet ne seront donc pas possibles. L'ancienne église priorale Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux offre des vues ouvertes vers la ZIP du projet. Ces vues seront étudiées. Les covisibilités depuis les accès sud de la ville seront étudiées.





Ancienne chapelle des Cordeliers (MH 67)



Vue limitée depuis le parc du château au nord de la citadelle (MH 61)



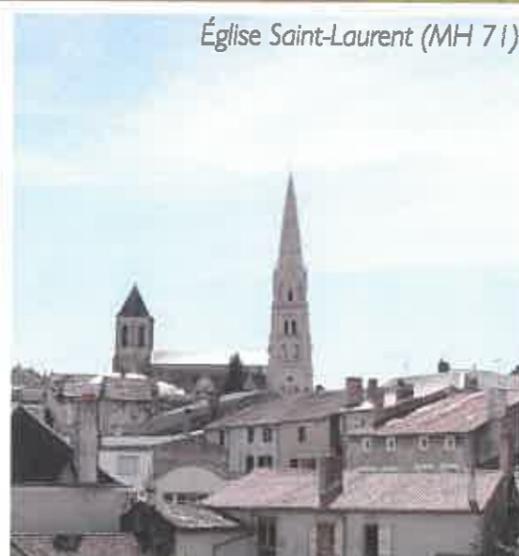
Vue plongeante depuis les remparts au niveau de la porte Saint-Jacques en direction de la ZIP (MH 62)



Église Notre-Dame-de-la-Couldre (MH 63)



Église Sainte-Croix (MH 68)



Église Saint-Laurent (MH 71)



Église et prieuré de Parthenay-le-Vieux (MH 73)

24
25
26

ANCIEN PRIEURÉ DE SAINT-CYPRIEN (24)(I),
CHÂTEAU (25)(C),
ÉGLISE NOTRE-DAME (26)(C)
BRESSUIRE

13,6 à 13,8 km

N

Enjeu global fort -
impacts à étudier

Situé à 30 km au nord-ouest de Parthenay, Bressuire compte près de 20 000 habitants et bénéficie également du statut de sous-préfecture. Trois monuments classés ou inscrits y sont recensés. L'ancien prieuré de Saint-Cyprien est cité à partir du XI^e siècle, sa mention est le premier témoignage de l'existence de la ville. Situé en fond de vallée sur les bords du Dolo, il ne présente pas de vue dégagée vers le projet.

L'église Notre-Dame se situe au milieu de la trame urbaine, les vues sont fermées en direction du projet. Le château est en situation de promontoire sur les hauteurs de la vallée du Dolo. Les vues sont ouvertes en direction du projet, elles seront étudiées pour en définir l'impact. Les covisibilités depuis le nord de la ville seront étudiées.

Église Notre-Dame (MH 26)



Château et église Notre-Dame depuis la vallée du Dolo (MH 25 et 26)



Vue en direction du projet depuis le château (MH 25)



Ancien prieuré de Saint-Cyprien (MH 24)



Château de Bressuire (MH 25)



31

DOLMEN
FAYE-L'ABBESSE

14,9 km

NE

CLASSÉ

Enjeu faible

Situé à proximité immédiate de la vallée du Thouaret, sur les terres de la ferme de « La Fontenille », le dolmen n'est pas accessible au public.

Le dolmen n'étant pas inclus dans l'AVT, la visibilité du projet sera nulle depuis ce monument.



Source : www.foyerotbresse.fr

11

LOGIS DE LA JOBTIÈRE
LA FORÊT-SUR-SÈVRE

15,4 km

O

INSCRIT

Enjeu faible

Le château aurait été rebâti vers 1480. Le logis et ses longs bâtiments de commun forment une cour entourée de fossés. L'entrée se fait par le sud, passé un pont qui enjambe un fossé.

Ce monument étant niché dans la petite vallée du ruisseau de l'olière, entouré de boisements et de haies bocagères, les risques de visibilités directes sur le projet sont exclus.



Logis de la Jobtière

42

CHÂTEAU
MAISONTIERS

15,5 km

NE

PARTIELLEMENT
CLASSÉ-INSCRIT

Enjeu modéré

Le château de Maisontiers est ouvert à la visite durant l'été. Situé dans la petite vallée de la Tacconnière, il est hors de l'AVT du projet. La visibilité du projet sera donc nulle.



Vue de la cours



Vue depuis la rue

18

CHÂTEAU
LA FORÊT-SUR-SÈVRE

15,8 km

NO

INSCRIT

Enjeu modéré

Le bâtiment primitif a été construit sur deux îles entourées par la Sèvre Nantaise au XIII^e siècle. Il sera pillé et incendié pendant les guerres de Vendée puis reconstruit au début du XIX^e siècle.

Situé en fond de vallée, le château n'est pas dans l'aire visuelle totale du projet. La visibilité du projet sera donc nulle.



Château depuis la D938ter à l'ouest

79 ÉGLISE SAINT-MARTIN
LA BOISSIÈRE-EN-GÂTINE

16,2 km S INSCRIT Enjeu faible

Cette église de la fin du XIIe siècle est située dans le centre du bourg de La Boissière-en-Gâtine et fait face au cimetière.

Elle ne fait pas partie de l'aire visuelle totale du projet, les vues sur le projet seront donc nulles.



Source : annuaire-mairie.fr

43 CHÂTEAU D'ORFEUILLE
GOURGÉ

17,0 km E INSCRIT Enjeu modéré
Impact à étudier

Ce château du XVIIe siècle est à l'origine un château du XIVe siècle qui a brûlé. Il a fait l'objet de nombreux travaux de restauration. Il peut être ouvert au public pour les journées du patrimoine.

Le château est situé dans l'AVT du projet et son allée d'accès est presque dans l'axe du projet. L'impact en visibilité depuis ce lieu sera étudié.



Allée d'accès au château

12 CHÂTEAU DE LA MÉNARDIÈRE
SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN

17,9 km O PARTIELLEMENT INSCRIT Enjeu faible

Construit au 15e siècle, le Château de la Ménardière est désormais un gîte de France. Sa tour octogonale est inscrite.

Le château est situé hors de l'AVT du projet, l'impact de celui-ci sera donc nul.



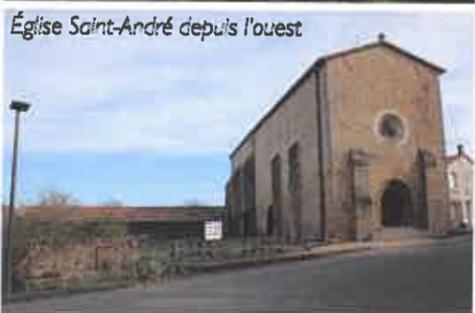
Château de la Ménardière

19 ÉGLISE SAINT-ANDRÉ
SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE

18,5 km NO PARTIELLEMENT INSCRIT Enjeu faible

Édifice construit au XIIIe siècle, l'église a été agrandie à la fin du Moyen Âge puis restaurée au XIXe siècle.

Les vues vers le projet sont fermées par les bâtiments. L'impact en visibilité sera donc nul.



Église Saint-André depuis l'ouest

76 CHÂTEAU DE LA GUYONNIÈRE
BEAULIEU-SOUS-PARTHENAY

18,7 km SE INSCRIT Enjeu faible

Le château de la Guyonnière est un quadrilatère entouré de douves et cantonné de tour. Datant du XVe siècle, il possède une allure féodale marquée. On y pénètre par une porte fortifiée. Niché au cœur de boisements et de haies bocagères, les vues vers la ZIP du projet ne seront pas possibles.



Château de la Guyonnière

13 ÉGLISE
SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN

18,8 km O PARTIELLEMENT CLASSÉ Enjeu modéré

Monument classé depuis 1906, l'église Saint-Pierre-du-Chemin abrite les reliques de l'un des Saints Valentin, plusieurs saints portant ce prénom.

Située au cœur du bourg de Saint-Pierre-du-Chemin, les vues vers la ZIP du projet ne seront pas possibles.



Vitraux dans l'église de Saint-Pierre-du-Chemin

46 ÉGLISE (C),
47 CROIX DE CIMETIÈRE (C),
48 PONT (I)
GOURGÉ

19,4 à 20,4 km E Enjeu modéré
Impact à vérifier

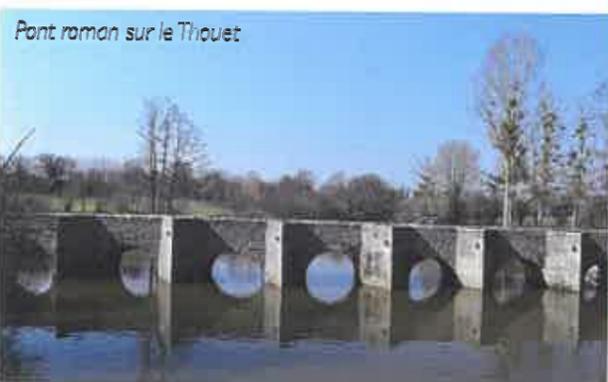
Gourgé se trouve à 20 km à l'est de la ZIP, sur les rebords de la vallée du Thouet.

Le pont roman et la croix de cimetière sont situés sur le versant de la vallée du Thouet donnant vers l'ouest, ils n'ont pas de visibilité vers la ZIP, ce que confirme l'AVT du projet.

L'église Saint-Hilaire possède, elle, une vue ouverte vers l'ouest et la ZIP du projet. L'impact en visibilité sera évalué depuis ce lieu.



Croix du cimetière



Pont roman sur le Thouet



Église Saint-Hilaire

14 ÉGLISE MENOMBLET
19,7 km O INSCRIT Enjeu faible

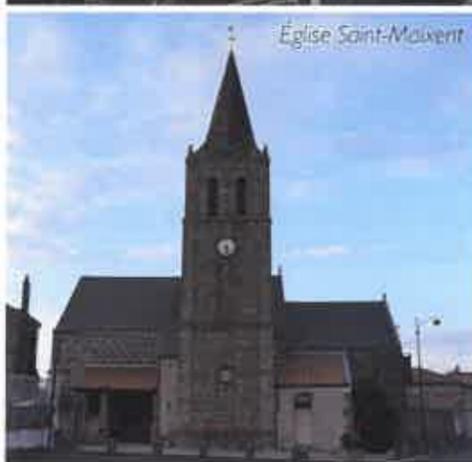
L'église date du XI^e siècle. Elle se situe à l'est du bourg de Menomblet. Les vues vers la ZIP du projet sont masquées par le réseau de haies bocagères et le relief. L'impact en visibilité du projet sera donc nul.



30 ÉGLISE SAINT-MAIXENT GEAY
19,7 km NE INSCRIT Enjeu faible

À l'origine, il s'agit d'un prieuré donné au début du XII^e siècle à l'abbaye de Saint-Laon de Thouars. La nef et le clocher datent des XVIII^e et XIX^e siècles.

Située au cœur du bourg de Geay, en dehors de l'aire visuelle totale du projet, l'église ne présente pas de vue dégagée vers le projet. L'impact sera donc nul.



51 PIGEONNIER DU FRESNE GOURGÉ
19,9 km E INSCRIT Enjeu faible

Le pigeonnier fait partie du manoir du Fresne qui est une construction d'origine médiévale. Il formait une des tours de l'enceinte primitive du domaine.

Le boisement à l'ouest du logis masque les vues en direction de la ZIP du projet. À près de 20 km, l'impact sera nul.



27 DOMAINE DE LA DUBRIE BRESSUIRE
20,0 km N INSCRIT Enjeu faible

Le domaine de la Dubrie se situe au nord de Bressuire. Il date de la fin du XVI^e siècle. C'est son pigeonnier de 1300 boulins qui fait l'objet d'une inscription.

Ne faisant pas partie de l'aire visuelle totale du projet, il ne présentera pas de vue dégagée sur le projet.



Source : mes-ballades.com

55 CHÂTEAU LA CHAPPELLE-BERTRAND
20,7 km SE PARTIELLEMENT CLASSÉ INSCRIT Enjeu modéré

Le château date de la fin du XV^e siècle, début du XVI^e. Il appartient à un type architectural fréquent en Gâtine à cette époque charnière entre la fin du Moyen Âge et la Renaissance. Des travaux de restauration ont été entamés en 2002.

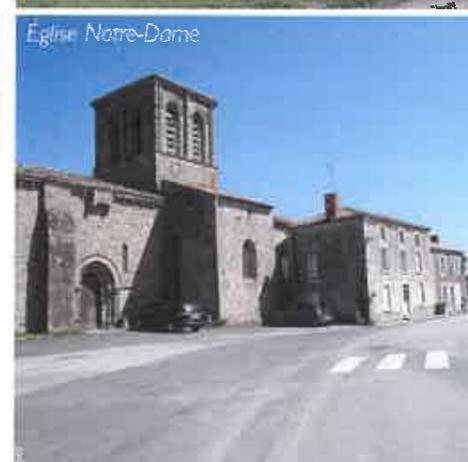
Les vues depuis le château sont ouvertes vers le nord, mais pas vers la ZIP au nord-ouest du fait d'un réseau bocager dense. L'impact en visibilité du projet depuis ce monument sera donc nul.



53-54 ÉGLISE NOTRE-DAME ET CROIX DE CIMETIÈRE LA PEYRATTE
20,8 km E CLASSÉ Enjeu modéré

Bâtie entre le XII^e et XIV^e siècle, l'église présente une architecture en granit. Elle aurait été fondée à la suite d'un don du seigneur Kadelon de la Peyratte aux moines bénédictins de l'abbaye Sainte-Croix de Talmont. La croix de cimetière date, elle, du XII^e siècle.

Situés au cœur du bourg de la Peyratte, ces deux monuments n'ont pas de vue ouverte vers la zone du projet.



50 CHÂTEAU DE LA ROCHE FATON LHOUMOIS
21,8 km E PARTIELLEMENT INSCRIT Enjeu modéré Impact à étudier

Le château de Guy de La Rochefaton est construit au XII^e siècle. Il sera incendié en 1417 lors de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons puis reconstruit à partir de 1544. Il est remarquable par sa taille et son environnement. Il est ouvert à la visite le week-end.

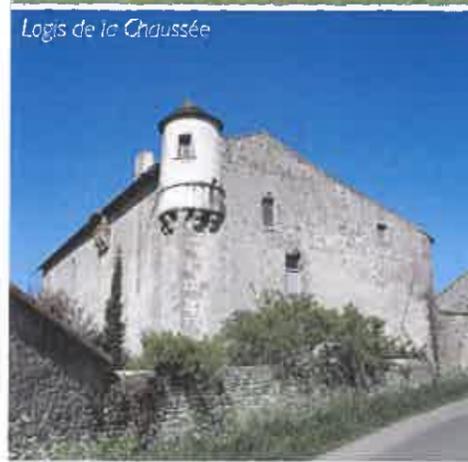
Le relief et les haies bocagères à l'ouest du château masquent les vues en direction de la ZIP du projet. À plus de 20 km, l'impact sera faible, mais sera tout de même étudié.



49 LOGIS DE LA CHAUSSÉE GOURGÉ
21,8 km E INSCRIT Enjeu faible

Le logis du XV^e siècle est un bâtiment rectangulaire flanqué, à l'ouest, d'une grosse tour circulaire tronquée d'un étage et, à l'est, d'une échauguette sur consoles, transformée plus tard en pigeonnier.

Depuis les abords du logis, il n'y a pas de vue ouverte en direction de la ZIP du projet.



32 LOGIS DU BARROUX
AIRVAULT

23,0 km NE PARTIELLEMENT INSCRIT Enjeu faible

Le manoir date des XVIe et XVIIe siècles. Il se situe à l'est du village du même nom, appartenant à la commune d'Airvault. Il n'est pas ouvert au public.

De par sa position à l'est du village, les vues vers la ZIP à l'ouest ne seront pas possibles.



16 CHÂTEAU DE LA MAISON-NEUVE
MONTOURNAIS

24,5 km O INSCRIT Enjeu faible

Le château est situé au nord du bourg de Montournais, sur les hauteurs de la vallée du Sevreau.

Le boisement à l'est du château ne permettra pas de vue vers la ZIP comme le montre la photo ci-contre prise depuis l'ouest du château.

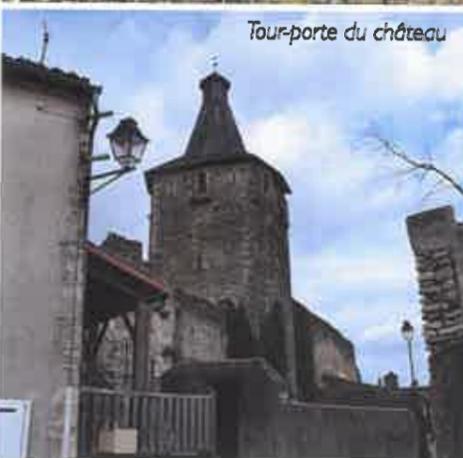


33 CHÂTEAU (RESTES DE L'ANCIEN)
AIRVAULT

25,5 km NE PARTIELLEMENT CLASSÉ-INSCRIT Enjeu faible

Le château a pu être reconstruit sur un ancien castrum, à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe.

Il est situé en centre-bourg. La densité du bâti ne permet pas de vue sur le projet. Le risque de visibilité est nul.

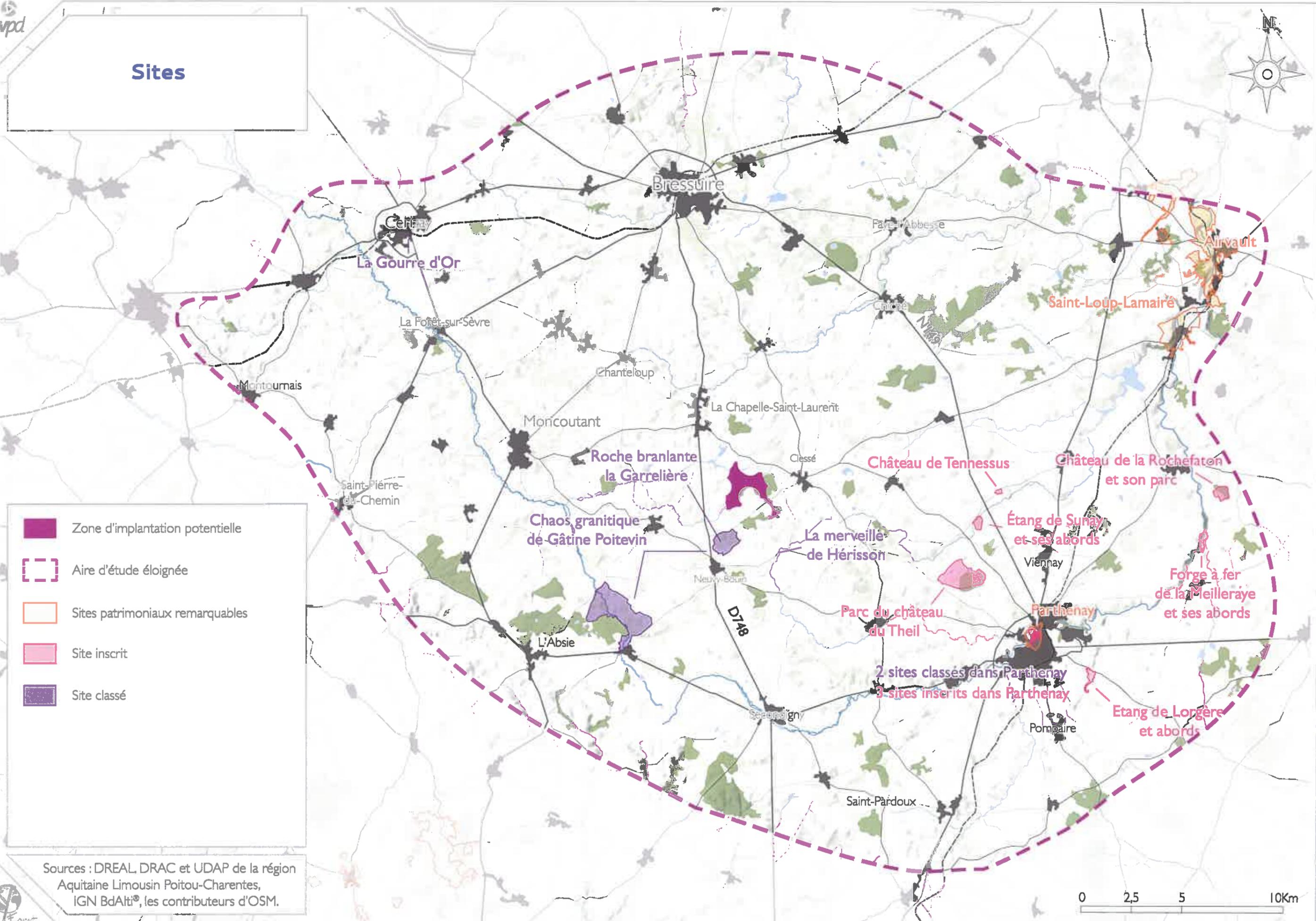
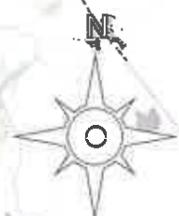


Sensibilités définies a priori des monuments historiques à plus de 10 kilomètres :

| N° | Édifice | Impact probable en visibilité à étudier | Impact probable en covisibilité à étudier |
|-------|--|---|---|
| 44 | Église de la Boissière-Thouarsaise (ancienne église Saint-Benoît de la Boissière) (Lageon) | x | |
| 57-74 | Monuments de Parthenay | x | x |
| 25 | Château (Bressuire) | x | x |
| 43 | Château d'Orfeuille (Gourgé) | x | |
| 46 | Église (Gourgé) | x | |
| 50 | Château de La Roche Faton (Lhoumois) | x | |

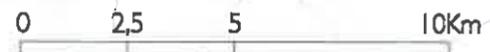
Dans le chapitre III, les photomontages réalisés permettront de vérifier si les impacts présentés ci-dessus sont avérés.

Sites



-  Zone d'implantation potentielle
-  Aire d'étude éloignée
-  Sites patrimoniaux remarquables
-  Site inscrit
-  Site classé

Sources : DREAL, DRAC et UDAP de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, IGN BdAlti®, les contributeurs d'OSM.



LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Les sites patrimoniaux remarquables sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. »

Les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur peuvent être classés au même titre.

Les sites patrimoniaux remarquables ont été créés pour clarifier la protection en faveur du patrimoine urbain et paysager. Le dispositif permet d'identifier clairement les enjeux patrimoniaux sur un même territoire.

Ces enjeux sont retranscrits dans un plan de gestion du territoire qui peut prendre deux formes :

- soit un plan de sauvegarde et de mise en valeur (document d'urbanisme),
- soit un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (servitude d'utilité publique).

Les sites patrimoniaux remarquables se substituent aux anciens dispositifs de protection :

- secteurs sauvegardés,
- zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP),
- aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

Ces derniers ont été automatiquement transformés par la loi en sites patrimoniaux remarquables. Plus de 800 sites patrimoniaux remarquables ont ainsi été créés dès le 8 juillet 2016.

Source : Ministère de la Culture

Le territoire d'étude comporte trois sites patrimoniaux remarquables.

• Parthenay (14 km au sud-est du projet) (ancien secteur sauvegardé)

La ville de Parthenay possède un patrimoine bâti ancien de très grand intérêt qu'il convient de préserver. Cette richesse se doit d'être un atout pour revitaliser, embellir les quartiers et créer une dynamique nouvelle.

Le secteur sauvegardé de Parthenay comporte un nombre important de bâtiments déjà protégés individuellement au titre des Monuments historiques, mais il se définit surtout comme un ensemble urbain caractéristique et cohérent hérité du Moyen Âge. Parthenay conserve notamment une centaine de maisons à pans de bois. Elles doivent être largement protégées et restaurées, car peu de villes en France ont conservé ce type d'habitat médiéval.

Les visibilitées et covisibilitées potentielles depuis Parthenay ont déjà été présentées dans la partie consacrée aux monuments historiques. Comme déjà précisé, les impacts en visibilitées et covisibilitées depuis ce site patrimonial remarquable seront étudiés.

• Saint-Loup-Lamairé (21 km à l'est du projet) (ancienne ZPPAUP)

Saint-Loup-Lamairé est situé dans la vallée du Thouet. Les quatre monuments historiques (3 maisons et le domaine de Saint-Loup), l'ensemble bâti historique et le passage du Thouet en font une cité médiévale remarquable. Distant de plus de 20 km et situé hors de l'AVT du fait du relief de la vallée, le risque de visibilité est nul.

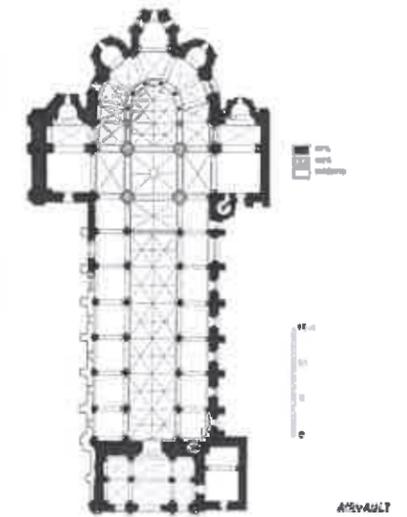
• Airvault (25 km à l'est du projet) (ancienne AVAP)

Afin de préserver la qualité de vie par la préservation de l'architecture et du patrimoine, la commune d'Airvault s'est engagée dans la mise en place d'une AVAP sur son territoire. L'enquête publique relative à la mise en place de l'AVAP s'est tenue du 23 mai 2017 au 26 juin 2017. Le site patrimonial remarquable a été validé en février 2018.

Des vues ouvertes peuvent exister en sortie de la ville d'Airvault. L'impact en visibilité du projet sera étudié. Depuis le centre des hameaux de Barroux et Répéroux, situé au nord et à l'est et compris dans le périmètre du SPR d'Airvault, les vues sont fermées. À plus de 23 km, l'impact potentiel sera nul.



Église Abbatiale d'Airvault



AVVAULT

Source : wikipedia.fr

Les coteaux du Thouet forment une véritable barrière visuelle depuis Saint-Loup-Sur-Thouet



SITES INSCRITS ET CLASSÉS

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés...

L'inscription est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'architecte des bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris.

L'aire d'étude éloignée comporte 6 sites classés et 9 sites inscrits ont été répertoriés.

SITES CLASSÉS

- **Le Chaos granitique de Gâtine Poitevin et roche branlante de la Garrelière (Neuvy-Bouin, Largeasse, l'Absie et Vernoux-en-Gâtine) - 900 m (1280 m de l'éolienne la plus proche)**

Le Chaos granitique de Gâtine Poitevin se décompose en 2 parties. Une première au nord-est de Neuvy-Bouin se situe à 900 m de la ZIP. Elle constitue l'extension du site classé de la Roche branlante la Garrelière dont le périmètre de protection initial était très restreint. La roche branlante est l'une des pierres constitutives d'un amoncellement que traverse un ruisseau.

Situées dans un boisement dense, les vues vers le projet ne sont pas possibles depuis le cœur du site. Le chemin qui y mène est encombré d'une végétation dense puis de ronces qui en réduisent fortement l'accès. L'impact en visibilité sera étudié depuis les abords du site classé.



Chemin d'accès à la Roche branlante la Garrelière



Roche branlante la Garrelière

Source : ac-poitiers.fr

La seconde partie se trouve à 5 km au sud-est en direction de l'Absie. Situées de part et d'autre de la vallée de la Sèvre Nantaise, mais principalement sur la rive droite, les vues s'ouvrent vers le sud-ouest. Le bocage étant dense à cet endroit, les risques de covisibilités sont faibles. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.

Partie sud du chaos granitique de Gâtine Poitevin depuis le Jardin des Chirons



- **La Merveille de Hérisson (Pouge-Hérisson) - 1,6 km ((3,3 km de l'éolienne la plus proche)**

La Merveille de Hérisson se situe à l'entrée ouest de la ville en contrebas du centre-bourg de Hérisson. La Merveille fait face à un ancien bâtiment nommé le logis des Seigneurs du pont d'Hérisson. C'est un rocher sombre de 6 m de large et 3 m de hauteur. Il est aujourd'hui cerné de bâtiments agricoles.

Les vues depuis ce lieu sont fermées du fait des bâtiments et de la situation en fond d'un petit vallon. La Merveille étant entourée de bâtiments agricoles, le risque de covisibilité est écarté. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.



La Merveille de Hérisson

- **Rochers du Thouet, Rue de la Vau Saint-Jacques et les maisons qui la bordent (Parthenay) - 14 km**

Déjà évoquée dans les pages précédentes pour sa richesse patrimoniale, la ville de Parthenay comporte 2 sites classés. Les Rochers du Thouet site qui protège une séquence de la vallée du Thouet au nord-est de la ville ainsi que la Rue de la Vau Saint-Jacques qui occupe le fil d'eau d'un vallon dans lequel s'est développé le centre ancien de Parthenay, à l'abri de ses fortifications et en contre-bas du château.

Le relief ne permet pas de vue sur la zone potentielle depuis ces sites. La distance qui sépare Parthenay et la zone potentielle rend le risque de covisibilité entre la ville et le projet nul.



Rocher sur le Thouet

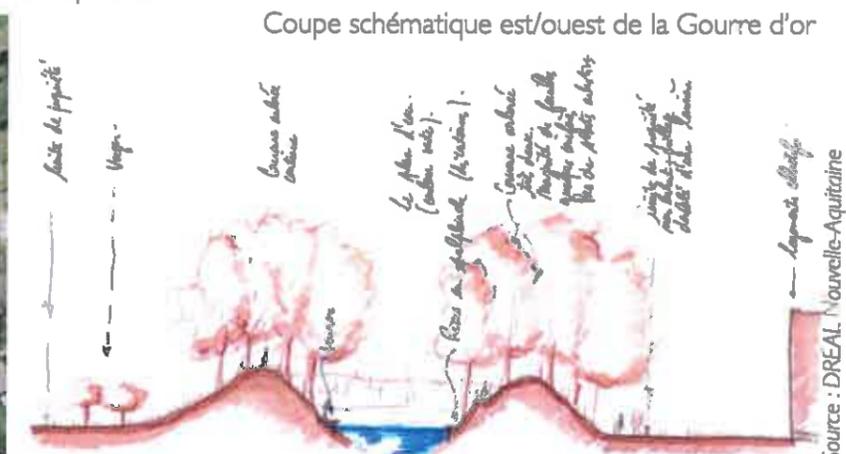
Source : developpement-durable.gouv.fr

- **La Gourre d'or (Cerizay) - 19,6 km**

Ce site est constitué d'un étang presque circulaire entouré d'un merlon boisé. D'après le propriétaire, la Gourre d'or est une ancienne mine d'or romaine. L'exploitation de cette mine aurait été relancé par les anglais au Moyen-âge. L'étang présente un diamètre d'environ 20/30 m. Les modelés qui l'entourent ont une hauteur variable de 3 à 6 m environ. Situé dans la banlieue sud de Cerizay, entouré de bâtiments, la Gourre d'or n'est pas dans l'AVT du projet. L'impact du projet sera donc nul depuis ce site.



Vue aérienne de la Gourre d'or



Coupe schématique est/ouest de la Gourre d'or

Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine

SITES INSCRITS

- **Parc du château du Theil (Saint-Aubin-le-Cloud) - 8,5 km (10,8 km de l'éolienne la plus proche)**

Le château de Theil a déjà fait l'objet d'une présentation dans la partie dédiée aux monuments historiques, ce dernier étant inscrit. L'impact du projet sera évalué depuis l'entrée est du château.

- **Étang de Sunay et ses abords (Châtillon-sur-Thouet) - 9,5 km (11,8 km de l'éolienne la plus proche)**

L'étang s'étend le long de la route départementale 127, à l'ouest du lieu-dit de Sunay. L'étang est étroit et s'inscrit dans un paysage à la végétation dense.

La végétation et le relief en direction de la zone potentielle ne permettent pas de vue dégagée vers le projet. L'étang est peu présent dans le paysage alentour, le risque de covisibilité est écarté.



- **Château de Tennesus (Armailloux) - 10,8 km**

Le château de Tennesus a déjà fait l'objet d'une présentation dans la partie dédiée aux monuments historiques, ce dernier étant un monument historique partiellement inscrit. Situé au cœur d'un maillage bocager dense, les vues sont fermées en direction de la ZIP.

- **3 sites dans Parthenay - Anciennes fortifications de Parthenay, Abords de la rue Vau Saint-Jacques et Ville basse (Parthenay) - 13,6 km**

Déjà présentée au titre des nombreux monuments historiques présents et du Site Patrimonial Remarquable, Parthenay abrite également des sites inscrits. Comme vu précédemment, la partie sud des fortifications présentera des vues vers le projet qui seront étudiées. La ville basse et la rue Vau Saint-Jacques ont une vue ouverte vers le nord et ne présenteront pas de vue vers le projet.



- **Étang de Lorgère et abords (La Chapelle-Bertrand) - 17 km**

Le site est situé au cœur de la vallée du Thouet au sud-est de Parthenay. Il comprend un lac de forme très allongée et orienté nord/sud, ainsi qu'une grande prairie qui le borde à l'est. Il s'agit d'une retenue d'eau ancienne qui servait certainement à faire fonctionner un moulin. Le relief et la végétation ne permettent pas de vue dégagée sur le projet. Un moulin à vent en ruine se trouve dans la prairie à l'est.

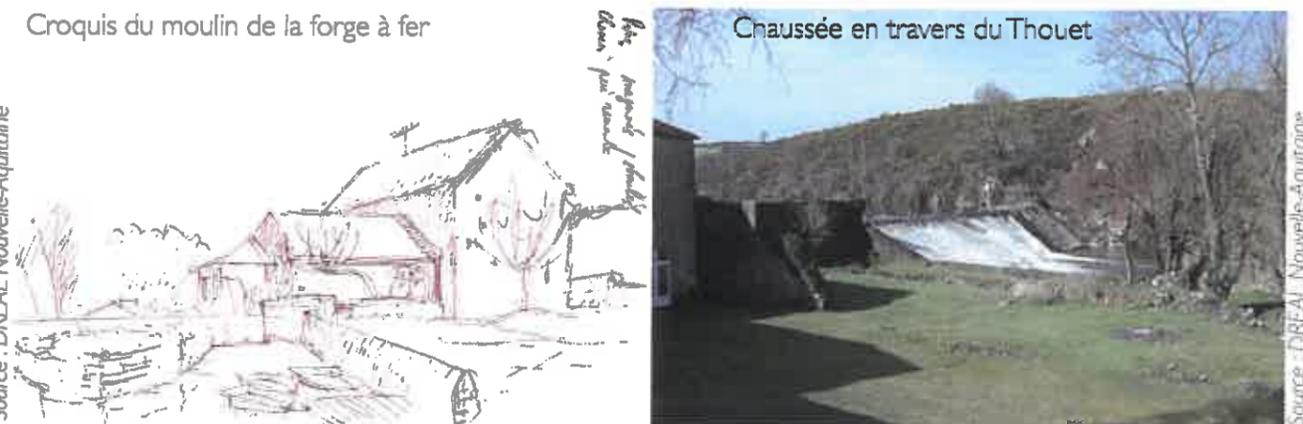
Entouré d'un linéaire bocager dense, et situé de l'autre côté de Parthenay par rapport à la ZIP, le site de l'étang de Lorgère ne présente pas de vue dégagée en direction du projet.



- **Forge à fer de la Meilleraye et ses abords (La Peyratte, Gourgé) - 20,5 km**

Le site de la Forge à Fer se trouve au nord du bourg de la Peyratte dans la vallée du Thouet. Le nom du hameau s'explique par la présence d'une ancienne forge située en pied de relief, en bordure du Thouet. Elle aurait été mise en service au XVIIe siècle. Le bâtiment principal de forge, aujourd'hui transformé en partie en restaurant, s'accompagne d'un bâtiment de forme très allongée qui logeait autrefois les ouvriers de la forge, et d'un barrage situé sur la rivière.

Situé dans la vallée du Thouet, le site n'offre pas de vue vers la ZIP du projet.

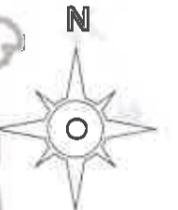


- **Château de la Rochefaton et son parc (Lhoumois) - 21,5 km**

Le château de la Rochefaton a déjà fait l'objet d'une présentation dans la partie monument historique, ce dernier étant un monument historique inscrit. L'impact en visibilité sera étudié.

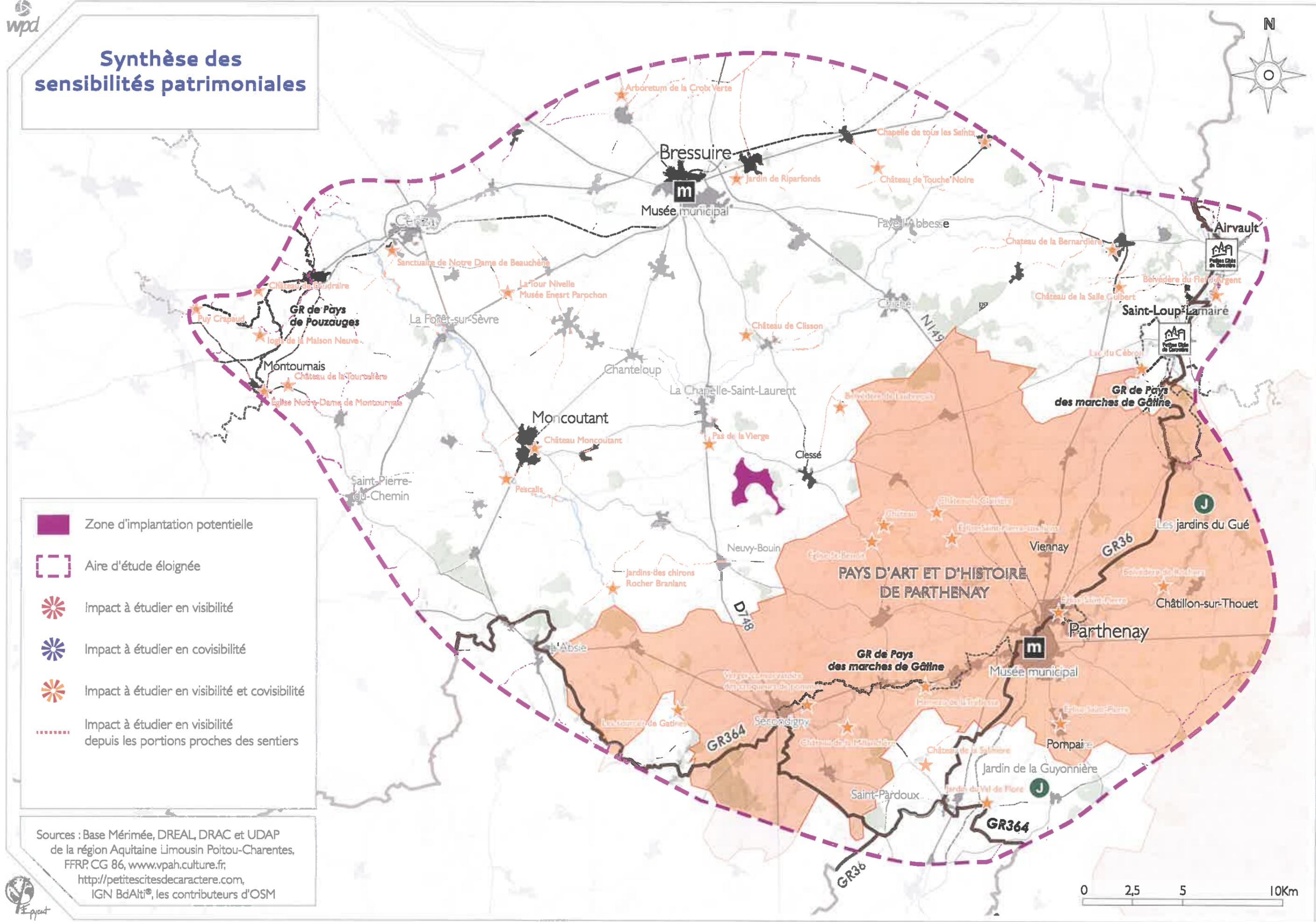


Synthèse des sensibilités patrimoniales



- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude éloignée
- Impact à étudier en visibilité
- Impact à étudier en covisibilité
- Impact à étudier en visibilité et covisibilité
- Impact à étudier en visibilité depuis les portions proches des sentiers

Sources : Base Mérimée, DREAL, DRAC et UDAP de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, FFRP, CG 86, www.vpah.culture.fr, <http://petitescitesdecaractere.com>, IGN BdAlti®, les contributeurs d'OSM



AUTRES RICHESSES TOURISTIQUES DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

S'ajoutant aux richesses patrimoniales précédemment décrites, plusieurs labels mettent en avant certains lieux, notamment présentés par les organismes de tourisme.

• Petites Cités de Caractère : Saint-Loup-Lamairé et Airvault

Saint-Loup-Lamairé étant un site patrimonial remarquable, la ville a déjà été étudiée à ce titre. Distant de plus de 20 km et situé hors de l'AVT du fait du relief de la vallée, le risque de visibilité est nul.

Airvault est également un site patrimonial remarquable. L'impact en visibilité sera étudié depuis les vues ouvertes vers la ZIP du projet.

• Pays d'Art et d'Histoire : Parthenay

Parthenay, ses monuments historiques et ses sites ont déjà été présentés dans les parties précédentes. Les monuments historiques et autres éléments du patrimoine touristique présents dans le périmètre du Pays d'art et d'histoire de Parthenay feront l'objet d'une attention particulière.

• Musée de France : Bressuire et Parthenay

Au cœur de la zone d'étude, les musées municipaux de Bressuire et Parthenay ont reçu le label « Musée de France ». Ils sont tous deux situés en zone urbaine et ne présentent pas de vue dégagée vers le projet.

• Jardin remarquable : Les Jardins du Gué à Lhoumois et Jardins de la Guyonnière à Beaulieu-sous-Parthenay

Les **Jardins du Gué** se situent au sein de la vallée du Thouet. Ils sont composés d'un parc floral de 4 ha, constitué de 7 jardins thématiques. Le site accueille les visites tous les jours, d'avril à octobre.

La densité de végétation autour des jardins du Gué et le relief de la vallée du Thouet ne permettent pas de vue dégagée en direction du projet, ce que confirme l'AVT du projet.



Jardins du Gué depuis l'entrée.

Le **jardin médiéval du château de la Guyonnière** est un mélange entre potager d'inspiration médiévale et jardin d'agrément contemporain. Il est ouvert à la visite de juin à septembre, période durant laquelle des lectures de contes et des concerts y sont organisés.

Situé dans le fond d'un petit vallon, entouré d'un réseau de haies bocagères denses, le jardin de la Guyonnière n'a pas de vue dégagée en direction de la ZIP du projet distante de plus de 20 km. L'impact en visibilité sera donc nul.

• Chemins de grande randonnée (GR) : GR36 et GR364

Le chemin de grande randonnée **GR36** est un itinéraire qui traverse la France depuis Ouireham dans le Calvados pour rejoindre la frontière espagnole (Bourg-Madame dans les Pyrénées-Orientales). Il traverse l'aire d'étude éloignée dans sa partie est en suivant un axe du nord-est au sud-ouest. Il permet notamment de relier Airvault et Parthenay en suivant la vallée du Thouet.



Vue ouverte ponctuelle depuis le GR36 au sud de Saint-Loup-Lamairé, le GR suit ensuite la route à droite.

Situé en fond de vallée au nord de Parthenay, ce chemin présentera peu de vue sur le projet du fait de l'encaissement de la vallée. L'impact en visibilité sera étudié sur l'une des portions à l'est de la vallée du Thouet où les vues sont ouvertes vers la ZIP. Au sud de Parthenay, le GR36 évolue au milieu d'un bocage dense, les vues ne sont pas ouvertes en direction de la ZIP distante de plus de 15 km.

Le **GR364** part du GR48 entre La Roche-Posay et Pleumartin dans la Vienne et rejoint l'océan Atlantique en Vendée. Il traverse la zone sud de l'aire d'étude éloignée en reliant notamment l'Absie à Secondigny. Des vues ouvertes ponctuelles vers la ZIP du projet seront possibles depuis l'est de l'Absie et depuis le sud de Secondigny. L'impact en visibilité sera étudié depuis l'un de ces lieux.



Belvédère depuis le GR364 à l'est de l'Absie

• Chemins de Pays (GR de pays) : GR de Pays de Pouzauges et GR de Pays des Marches de Gâtine

Le **GRP de Pouzauges** est constitué de 2 boucles de 2 jours qui tournent autour de Pouzauges. À cet endroit, le relief est marqué et des vues panoramiques se créent dans les ouvertures du bocage ou au niveau des ruptures de pente. L'impact en visibilité sera étudié.

Le **GRP des Marches de Gâtine** relie, dans la partie sud de l'aire d'étude, le GR364 depuis Secondigny jusqu'au GR36 à Parthenay. Il chemine dans un premier temps dans un bocage dense avant de s'enfoncer dans la vallée du Thouet. Les vues ouvertes en direction de la ZIP seront très réduites.

Dans la partie est de l'aire d'étude, il part de Crémille au sud de Saint-Loup-sur-Thouet et se dirige vers l'est en sortant très rapidement de l'aire d'étude éloignée. À plus de 20 km, l'impact sera très réduit.



GRP des marches de Gâtine entre Secondigny et Azy-sur-Thouet

• **Autres richesses touristiques**

En plus des richesses patrimoniales et touristiques déjà évoquées, on notera quelques richesses touristiques conseillées aux visiteurs par les offices de tourisme ou directement sur les cartes IGN du territoire d'étude. De nombreuses richesses touristiques ont déjà été abordées dans les pages précédentes et ne seront pas évoquées ici. On trouve dans l'aire d'étude rapprochée plusieurs autres richesses touristiques :

• **Château de Clisson - 6 km**

Situé au nord de la ZIP du projet, le Château de Clisson ne présente pas de vue ouverte depuis ses abords du fait des nombreux boisements et du réseau de haies bocagères l'entourant. La possibilité de covisibilités est donc exclue. Des vues ouvertes peuvent être possibles depuis la cour du château en direction de la ZIP du projet du fait de la rupture de pente à cet endroit et des champs présents au sud. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.

• **Belvédère de Laubréçais - 4,5 km**

Il s'agit de l'un des belvédères mis en place par le réseau « l'Homme et la pierre ». Ces belvédères surplombent des carrières en cours d'exploitation et offrent des vues ouvertes. Le belvédère du Laubréçais offre une vue vers le nord-ouest, la ZIP du projet se trouvant vers la gauche. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.

• **Château la Clairière - 7,5 km**

Entouré d'un parc arboré, le château de la clairière ne dispose pas de vue ouverte en direction du projet. Les risques de covisibilités et de visibilité vers la ZIP du projet sont écartés.

• **Église Saint-Benoit - 4,5 km**

L'Église Saint-Benoit se situe dans le bourg de Fénerly. Les vues depuis l'église sont fermées par le bâti et ne sont donc pas possibles en direction du projet. À l'est du bourg, le relief descend vers le Cébron. Le risque de covisibilité est donc écarté.

• **Jardin des Chirons - 7,5 km**

L'appellation locale pour désigner des boules de granit qui émergent du sol est « Chiron ». Le jardin des Chirons est le point d'entrée pour les visiteurs de la partie sud du chaos granitique de Gâtine Poitevin qui est un site classé que nous avons déjà évoqué. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.

• **Pescalis - 11 km**

Pescalis est un centre international nature et pêche dédié à la pêche sportive en No Kill (remise des poissons à l'eau). Installé au sud de Moncutant, il borde la Sèvre Nantaise et la D744. L'impact en visibilité sera étudié depuis la D744.

• **Château de Moncutant - 10 km**

Le Château de Moncutant est situé à l'est du bourg. Entouré d'un parc arboré, des vues sont ouvertes depuis le bord de celui-ci en direction de la ZIP du projet. L'impact en visibilité sera étudié depuis la sortie de Moncutant aux abords immédiats du parc arboré.

D'autres richesses touristiques sont présentes dans la seule **aire d'étude éloignée**. Celles présentant une sensibilité sont les suivantes :

• **Belvédère du fief d'argent - 24 km**

Situé sur les contreforts est du Thouet, il offre une vue ouverte vers l'ouest. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.

• **Puy Crapaud - 28 km**

Le puy Crapaud est l'un des trois plus hauts sommets de Vendée avec le mont des Alouettes et Saint-Michel-Mont-Mercure. Il culmine à 269 mètres d'altitude. L'auberge panoramique au sommet ayant fermée, les vues depuis le Puy Crapaud sont réduites vers la ZIP du projet. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.

Les autres richesses touristiques sont situées hors de la ZIV du projet ou dans des secteurs bâtis aux vues fermées. Elles ne présentent donc pas de sensibilité particulière vis-à-vis du projet.



PETIT PATRIMOINE DE L'AIRE D'ÉTUDE LOCALE

La visite fine du territoire d'étude, notamment dans un périmètre à moins de 2 km de la ZIP, a mis en lumière quelques éléments de petit patrimoine. Proches de la zone, il convient de les étudier pour définir leur sensibilité vis-à-vis du projet. Seuls les éléments n'ayant pas été abordés dans les pages précédentes sont évoqués ici.

- **Pas-de-la-Vierge et Croix de Jérusalem**

Le **Pas-de-la-Vierge** est un rocher de granit de près de 600 m² s'élevant à 1,5 m du sol. La légende veut qu'il soit le lieu d'une apparition de la vierge et d'une guérison miraculeuse. Les vues depuis le rocher sont tournées vers le nord-ouest à l'opposé de la ZIP du Projet.

Située à proximité immédiate du Pas-de-la-Vierge, la **Croix de Jérusalem** fut utilisée lors d'une procession à Jérusalem clôturant un pèlerinage. Elle fut attribuée au sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Pitié en 1910 à la demande de 2 prêtres de la région ayant participé au pèlerinage. 250 prêtres et 15 000 personnes participèrent à son inauguration. Les vues sont ouvertes en direction de la ZIP du projet. **L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.**



- **Moulin de la Mothe**

Le Moulin de la Mothe est situé sur le barrage-digue qui créé l'étang des Mothes. Situé à proximité immédiate de la ZIP du projet et avec une vue ouverte vers celle-ci, **l'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.**

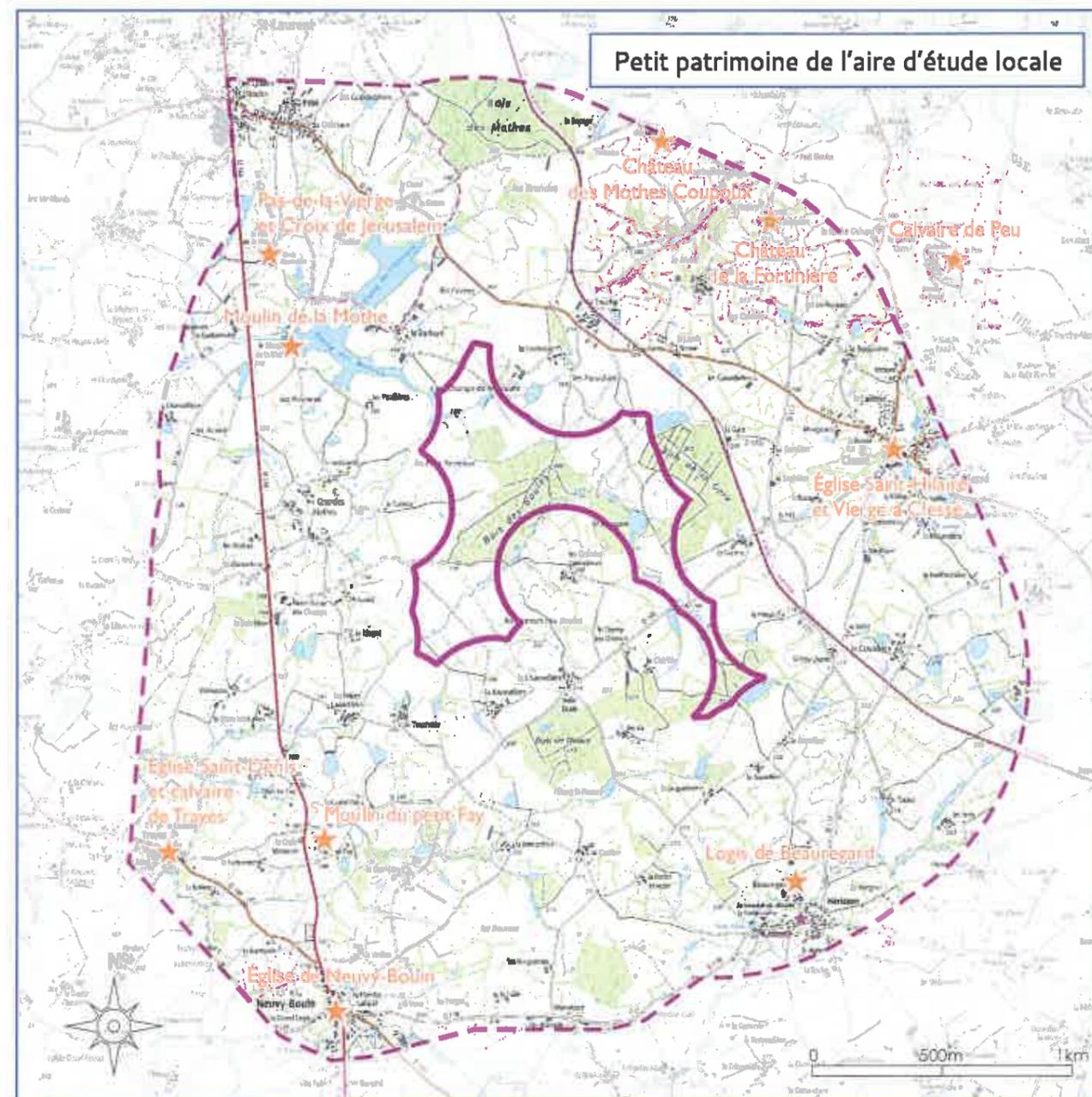
- **Moulin du Petit Fay**

Le Moulin du petit Fay borde la D748 au nord de Neuvy-Bouin. Depuis la sortie nord de Neuvy-Bouin, sa silhouette se détache sur l'horizon. **L'impact en covisibilité avec le projet sera donc étudié depuis ce lieu.**

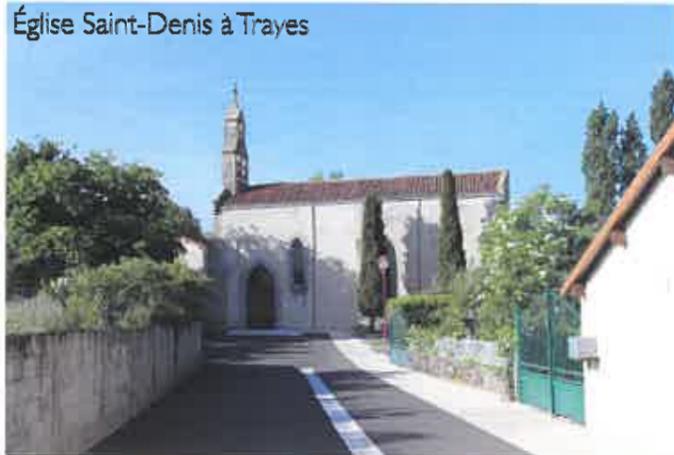


- **Église de Neuvy-Bouin**

L'église de Neuvy-Bouin se situe au sud-est du centre bourg de Neuvy-Bouin. Elle a pour spécificité d'avoir sa toiture sud entièrement équipée de panneaux solaires photovoltaïques. Elle bénéficie de vue ouverte en direction de la ZIP du projet. **L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu. L'impact en covisibilité direct sera également étudié depuis le sud de Neuvy-Bouin.**



Église Saint-Denis à Trayes



Calvaire à Trayes



• **Église Saint-Denis et calvaire de Trayes**

Ces deux éléments du petit patrimoine local sont situés dans le centre du bourg de Trayes. L'impact en visibilité sera étudié depuis le centre bourg.

• **Logis de Beauregard**

Le logis fait face au château de Hérisson de l'autre côté du petit vallon du ruisseau des Arcis. L'impact en visibilité sera similaire aux autres monuments de Hérisson. L'impact en visibilité sera étudié depuis le bourg de Hérisson.

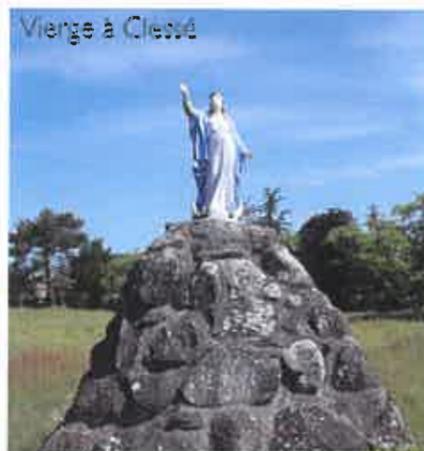
• **Église Saint-Hilaire et Vierge à Clessé**

L'église de Saint-Hilaire à Clessé se situe en centre bourg, le bâti relativement bas pourrait permettre des vues ouvertes vers les éoliennes du projet. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu. Une attention particulière sera portée au risque de covisibilité depuis l'est du bourg. La vierge de Clessé ne représente pas d'enjeu particulier.

Église Saint-Hilaire à Clessé



Vierge à Clessé



• **Calvaire de Peu**

Le Calvaire de Peu se situe en bordure extérieure de l'aire d'étude locale. Il a été intégré car il est visible depuis de multiples endroits de part ses dimensions importantes (16m de haut) et sa situation sur un promontoire. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu et l'impact en covisibilité sera étudié depuis l'est.

• **Château de la Fortinière**

Situé dans un petit vallon boisé, le château de la fortinière n'a pas de vue ouverte dans la direction de la ZIP. L'impact du projet sera nul.

• **Château des Mothes Coupoux**

Construit sur une butte rocheuse, ce château fortifié domine les alentours de ses murailles. Les vues sont ouvertes vers la zone du projet. L'impact en visibilité sera étudié depuis ce lieu.

Calvaire de Peu



Château de la Fortinière



Château des Mothes Coupoux

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE, DE VTT ET VOIE VERTE DE L'AIRE D'ÉTUDE LOCALE.

- **Voie verte Bressuire - Parthenay**

L'ancienne ligne ferroviaire Parthenay - Bressuire, transformée en voie verte, constitue désormais un trait d'union entre la Gâtine secrète et le Bocage Bressuirais. Elle passe à l'est de la ZIP du projet. Elle est la plupart du temps bordée d'une double rangée d'arbres, de telle sorte que l'on puisse pratiquement parler de tunnel vert en lieu et place de voie verte. Elle permet aux randonneurs pedestres, cyclos ou équestres de découvrir le bocage en toute sécurité. Une étude de l'impact en visibilité sera réalisée depuis une vue ouverte.



Voie Verte au sud de la ZIP

- **Itinéraire cyclable de la vallée du Thouet**

Au sud du lieu-dit la Couaillière, l'itinéraire cyclable de la vallée du Thouet rejoint la voie verte Bressuire - Parthenay, permettant ainsi de réaliser une boucle au départ de Parthenay. L'impact en visibilité sera étudié depuis le centre bourg de Hérisson.

- **Sur les pas de la Vierge et du Diable**

Ce circuit de randonnée relie de nombreux lieux déjà évoqués au nord de la ZIP du projet. À savoir, la Basilique Notre-Dame-de-Pitié, le rocher du pas de la Vierge, la croix de Jérusalem, le château des Mothes Coupoux et l'étang des Mothes. La visibilité depuis ce circuit sera étudiée en même temps que la visibilité depuis ces éléments patrimoniaux.

- **Parcours VTT autour de Clessé**

Deux parcours sont recensés à Clessé. La « ronde des moulins » qui fait près de 50 km (en traversant la zone d'implantation potentielle) et « De la voie verte aux moulins » qui fait lui 15 km. Passant par de nombreux lieux déjà étudiés (Hérisson, Clessé, Voie verte), les visibilités sur ces parcours seront étudiées par leur intermédiaire en même temps que la visibilité depuis ces éléments patrimoniaux.



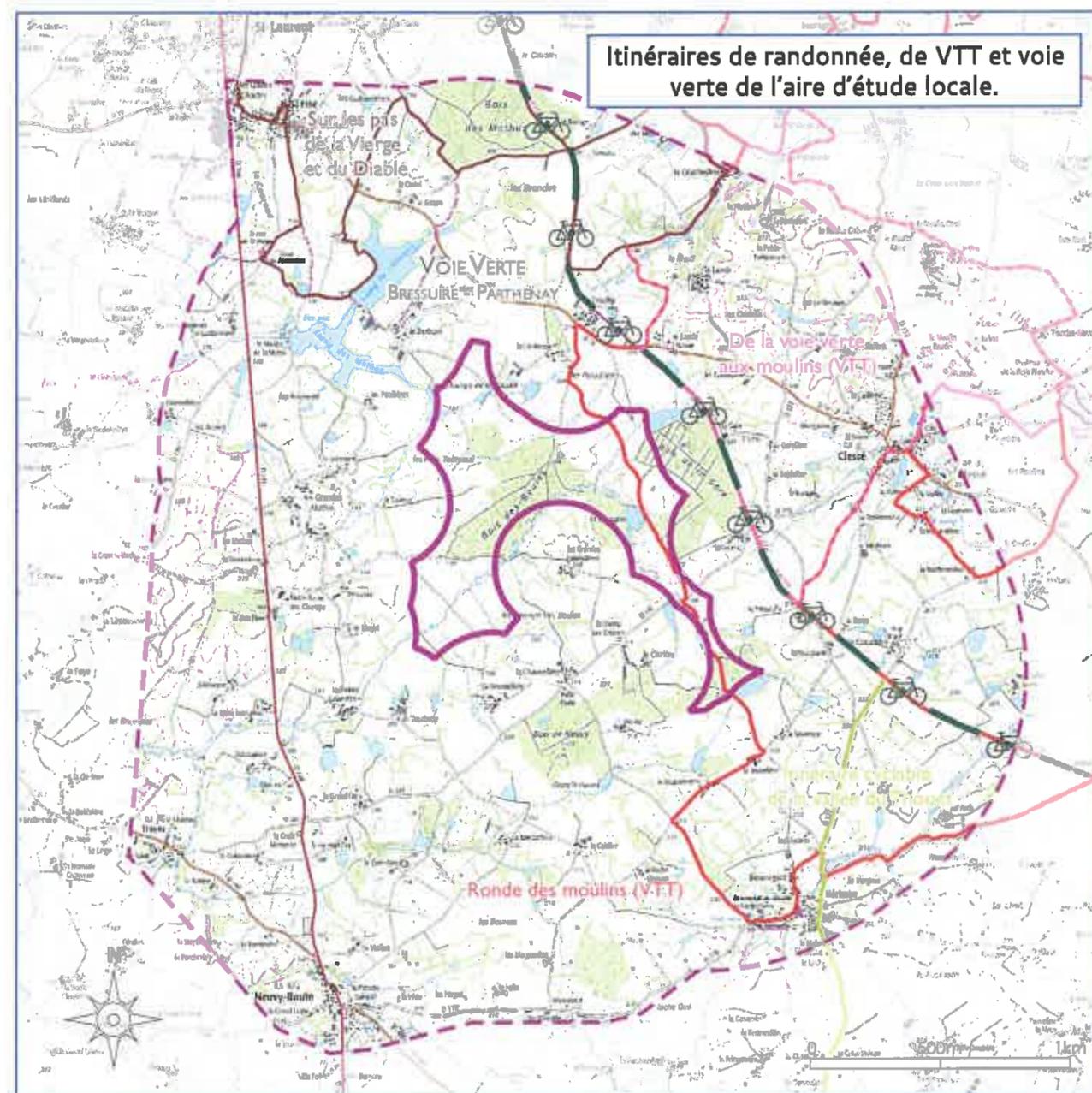
Ronde des moulins à hauteur du hameau de la cordinière

Rando
en Deux-Sèvres

Source : tourisme-deux-sevres.com

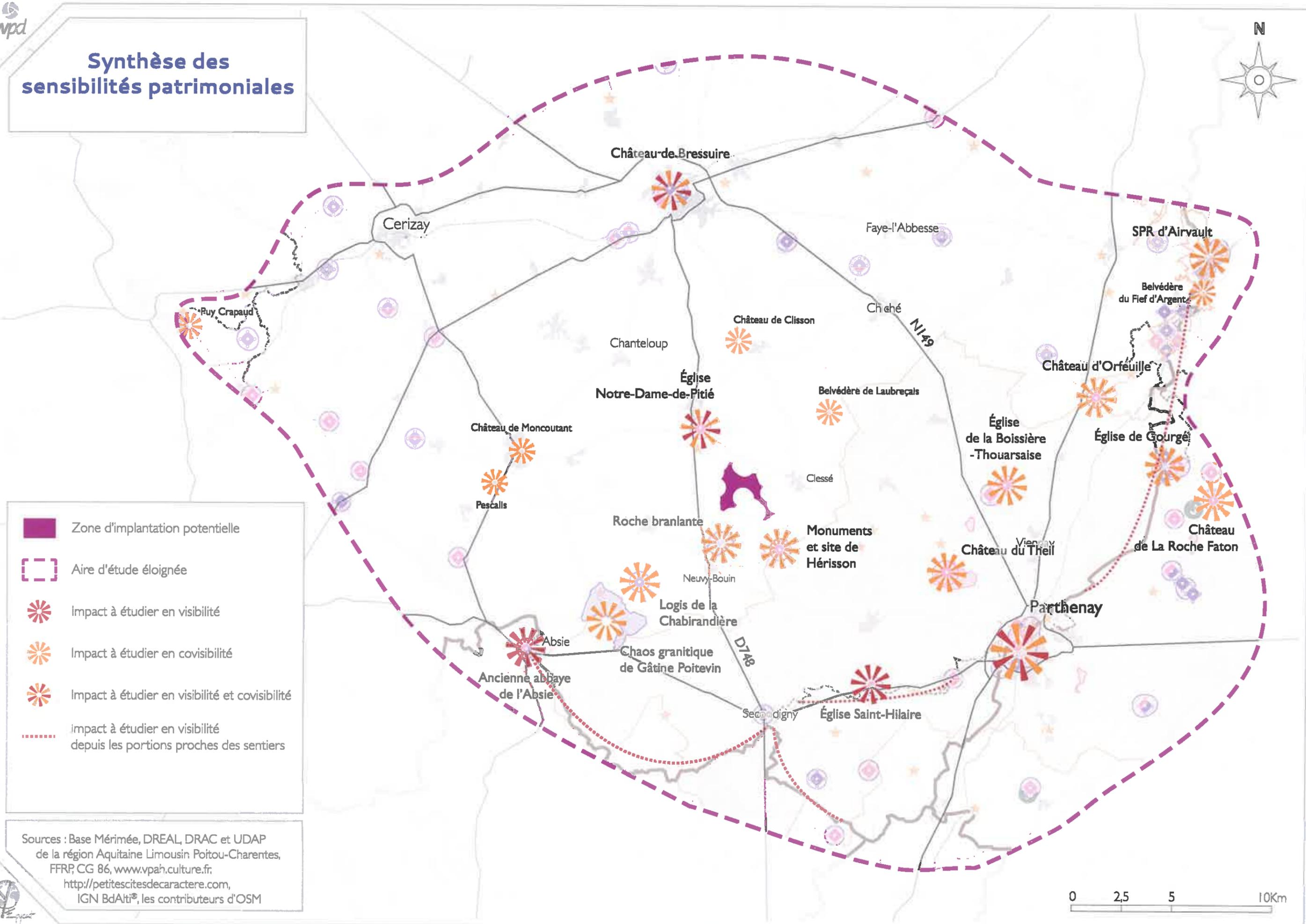
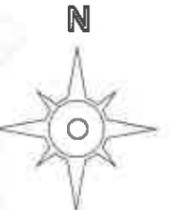


Voie Verte au niveau du hameau de la Lande Neuve



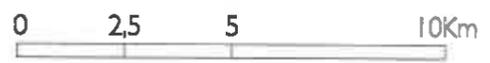
Itinéraires de randonnée, de VTT et voie verte de l'aire d'étude locale.

Synthèse des sensibilités patrimoniales



- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude éloignée
- Impact à étudier en visibilité
- Impact à étudier en covisibilité
- Impact à étudier en visibilité et covisibilité
- Impact à étudier en visibilité depuis les portions proches des sentiers

Sources : Base Mérimée, DREAL, DRAC et UDAP de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, FFRP, CG 86, www.vpah.culture.fr, <http://petitescitesdecaractere.com>, IGN BdAlti®, les contributeurs d'OSM

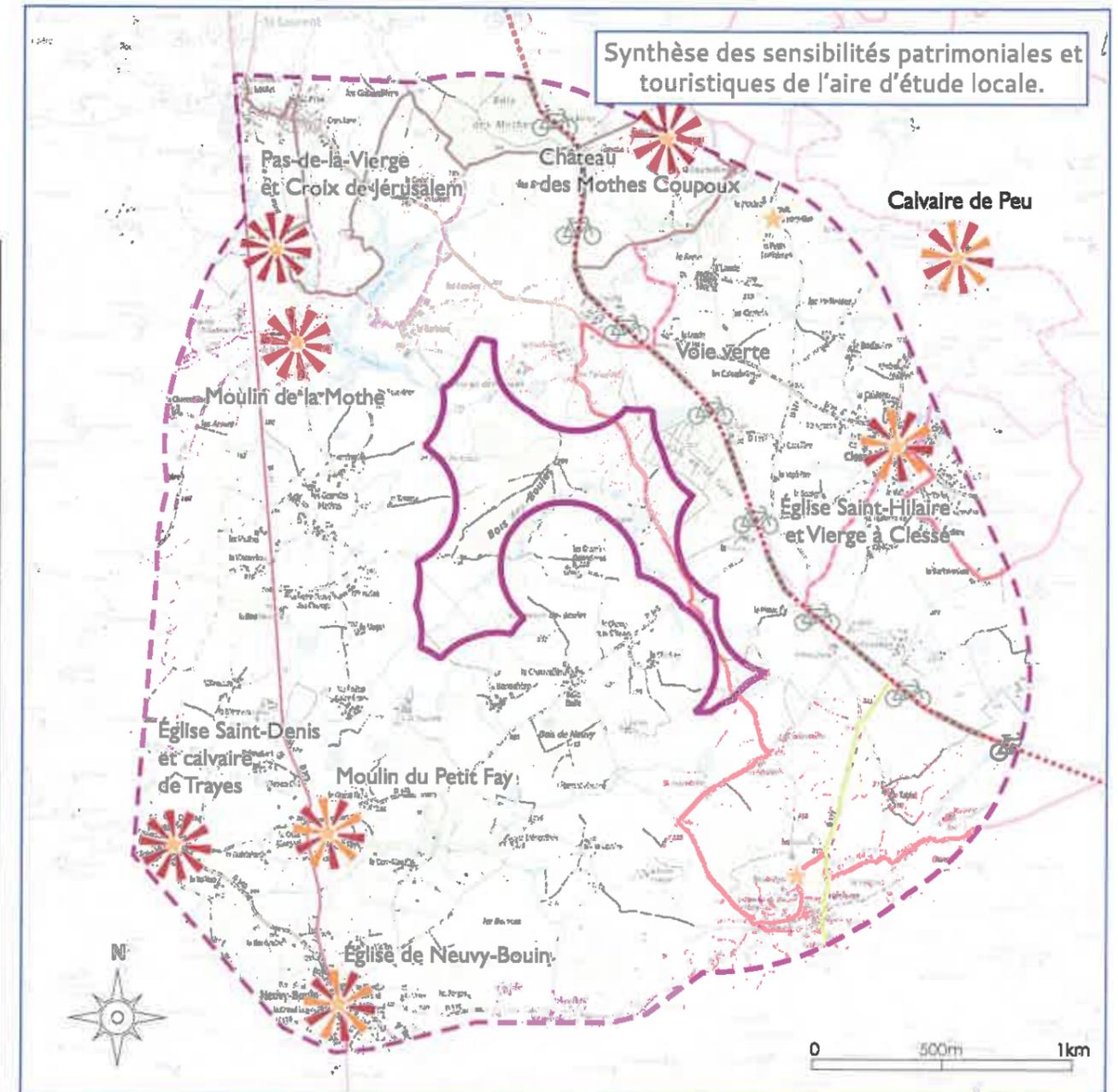


SYNTHÈSE DE L'ANALYSE PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE

Le territoire d'étude du projet de parc éolien de La Chapelle-Saint-Laurent, Neuvy-Bouin et Clessé est riche en éléments patrimoniaux et touristiques qui ont été recensés. Chacun d'eux a été étudié afin de déterminer son importance et son enjeu vis-à-vis du projet.

Grâce à ce recensement et à l'analyse des vues possibles depuis chaque monument, ainsi que de leur visibilité dans le paysage, les impacts probables suivants ont été déterminés :

| Commune | Nom | Impact probable en visibilité à étudier | Impact probable en covisibilité à étudier |
|---------------------------|---|---|---|
| La-Chapelle-Saint-Laurent | Église Notre-Dame-de-Pitié (MH01) | x | x |
| | Pas-de-la-Vierge et Croix de Jérusalem (Petit patrimoine) | x | |
| | Moulin de la Mothe (Petit patrimoine) | x | |
| | Château des Mothes Coupoux (Petit patrimoine) | x | |
| Clessé | Église Saint-Hilaire (Petit patrimoine) | x | x |
| | Calvaire de Peu (Petit patrimoine) | x | x |
| | Belvédère du Laubreçais (Tourisme) | x | |
| Pougne-Hérison | Château, église et auberge de Hérison (MH04-06) | x | |
| | Merveille de Hérison (site classé) | x | |
| Neuwy-Bouin | Chaos granitique de Gâtine Poitevin et Roche branlante la Garrellière (Site classé) | x | |
| | Moulin petit Fay (Petit patrimoine) | x | x |
| | Église de Neuwy-Bouin (Petit patrimoine) | x | x |
| Trayes | Église Saint-Denis et calvaire (Petit patrimoine) | x | |
| Largeasse | Chaos granitique de Gâtine Poitevin et Jardins des Chirons (Site classé) | x | |
| | Logis de la Chabrandière (MH08) | x | |
| l'Absie | Ancienne abbaye (MH09) | | x |
| Moncoutant | Château (Tourisme) | x | |
| | Pescalis (Tourisme) | x | |
| Pouzauges | Puy Crapaud (Tourisme) | x | |
| Bressuire | Château (MH25) | x | x |
| Boismé | Château de Clisson (Tourisme) | x | |
| Lageon | Église de la Boissière-Thouarsaise (ancienne église Saint-Benoît de la Boissière) (MH44) | x | |
| Saint-Aubin-le-Cloud | Château du Theil (MH02 et Site inscrit) | x | |
| Parthenay | Monuments historiques, sites inscrits, site patrimonial remarquable et Pays d'Art et d'histoire (MH57-74) | x | x |
| Azay-sur-Thouet | Église Saint-Hilaire (MH03) | | x |
| Lhoumois | Château de La Roche Faton (MH50) | x | |
| Gourgé | Château d'Orfeuille (MH43) | x | |
| | Église (MH46) | x | |
| Airvault | Site patrimonial remarquable, Petite cité de caractère, Belvédère du Fief d'Argent (tourisme) | sortie de bourg | |
| Plusieurs communes | GR36, GR364, GRP Pouzauges, GRP Haut-Poitou-Roman et Voie Verte Bressuire-Parthenay. | x | |



Dans le chapitre III, les photomontages réalisés permettront de vérifier si les impacts probables présentés ci-dessus sont avérés. Ces photomontages seront réalisés après le choix de points de vue pertinents en fonction de la zone d'influence visuelle (ZIV) du projet.

Synthèse des sensibilités du territoire

- Zone potentielle
- Aire d'étude élargie (20 km)
- Eolienne construite
- Eolienne - Permis autorisé
- Eolienne - Permis en cours d'instruction

Sensibilités paysagères :

- Parc à prendre en compte pour l'étude des impacts cumulés
- Portion de route à étudier du fait de sa fréquentation ou de sa proximité avec le projet.
- Portion de route orientée dans l'axe de la zone potentielle
- Vues supérieures à étudier
- Visibilités importantes sur le projet
- Visibilités plus réduites sur le projet
- Visibilités très réduites sur le projet

Sensibilités patrimoniales :

- Impact à étudier en visibilité
- Impact à étudier en covisibilité
- Impact à étudier en visibilité et covisibilité
- Impact à étudier en visibilité depuis les sentiers

Sources : IGN BdAlti®, les contributeurs d'OSM.

